12 151

Volume LXXXV. — N° 3 3e Fascicule 1942

JOURNAL

DE

CONCHYLIOLOGIE

COMPRENANT

L'ÉTUDE DES MOLLUSQUES

VIVANTS ET FOSSILES

FONDÉ EN 1850 PAR

S. PETIT DE LA SAUSSAYE

CONTINUÉ PAR

Dr P. FISCHER, A.-C. BERNARDI, H. CROSSE
H. FISCHER, MADAME H. FISCHER,
Ph. DAUTZENBERG, G. F. DOLLFUS, Ed. LAMY,
P.-H. & E. FISCHER

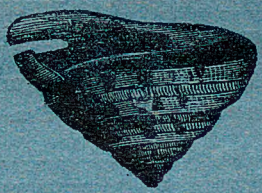

PARIS

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Mme H. FISCHER

51, Boulevard Saint-Michel (Ve)

—

1942

Le Journal paraît par trimestre.

En vente au Bureau du Journal de Conchyliologie
51, boulevard Saint-Michel, Paris, 5e Arr.

INDEX GÉNÉRAUX DU JOURNAL DE CONCHYLIOLOGIE

1° Index général et systématique des matières,
Volumes 1 à 20 (1850-1872)

Un vol. in-8°, 208 pages, contenant la table des articles, par noms d'auteurs rangés dans l'ordre alphabétique, et la table alphabétique des Classes, Ordres, Familles, Sous-Familles, Genres, Sous-Genres, Sections et Espèces de Mollusques décrits ou cités dans le *Journal de Conchyliologie*.

Prix { France et colonies ..... 29 francs
Etranger ..... 38 francs

2° Index général et systématique des matières,
Volumes 21 à 40 (1873-1892)

Un vol. in-8°, 263 pages, conçu comme le précédent.

Prix { France et colonies ..... 29 francs
Etranger ..... 38 francs

3° Index général et systématique des matières,
Volumes 41 à 80 (1893-1936)

Un vol. in-8°, table des auteurs comprenant 500 articles, table systématique avec 11.000 entrées.

Prix { France et colonies ..... 60 francs
Etranger ..... 70 francs

TARIF DES ANNONCES SUR LA COUVERTURE

Une page entière pour 1 numéro : 50 fr. ; pour 4 Numéros : 140 fr.
Une demi-page — — 28 fr. ; — — 84 fr.
Un quart de page — — 17 fr. ; — — 50 fr.

Ces prix sont réduits de 25 % pour les Abonnés.

On sait que cette espèce, *Conus ebraeus* L., est indo-pacifique ; Adanson lui assigne un habitat précis au Sénégal (isles de la Magdelaine et brisans de Rufisk), mais cette fois il ne décrit que la coquille, et non l'animal.

Le Chotin

Conus mediterraneus (Hwass) Brug.
var. *Adansoni* Lamk.
(pl. IV, fig. 12)

1757.	*Strombus* 6. Le Chotin	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 95; pl. 6, fig. 6.
1822.	*Conus Adansonii*	Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 502 ; Encyclop. méth., pl. 343, fig. 7.
1882.	— *mediterraneus* Brug. var. *elongata*	Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, Moll. mar. Rouss., I, p. 82 ; pl. 13, fig. 14, 15.
1884.	— *mediterraneus* Hwass var. *Adansoni* Lamk.,	Tryon, Man. of Conchol., VI, p. 66 ; pl. 21, fig. 27-29.

Nous suivons l'opinion de Tryon en rattachant le *Conus Adansoni* Lamk. au *C. mediterraneus* Brug., à titre de var. *ex forma*.

Dollfus (1911, Coq. quatern. mar. Sénég., p. 21) a admis que le *C. mediterraneus* s'étend de la Méditerranée (et du Golfe de Gascogne) à la Gambie ; et à notre avis le *C. Adansoni*, du Sénégal, se rencontre aussi dans la Méditerranée (*C. mediterraneus* var. *elongata* B. D. D.). On voit que, pas plus que la forme, la question géographique ne permet une coupure spécifique.

Nous avons retrouvé cinq exemplaires de cette forme ; aucun ne porte d'inscription ; deux grands,

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

abîmés, sont accompagnés d'étiquettes ; les trois autres, sans étiquettes, sont de petite taille (1).

Le Loman

Conus textile L. (pl. IV, fig. 13)

1757. *Strombus* 7. Le Loman	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 96 ; pl. 6, fig. 7.
1758. *Conus textile*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 717.
1780. — — L.	Born, Test. mus. Caes. Vindob., p. 165.
1884. — — —	Tryon, Man. of Conch., p. 89 ; pl. 29, fig. 92-99 ; pl. 30, fig. 100 et 1-7.

Nous avons retrouvé la coquille figurée (voir notre pl. IV, fig. 13), bien reconnaissable à ses détails d'ornementation dont beaucoup ont été rendus assez fidèlement par M^lle^ Reboul. Elle mesure 46 × 23,2 mm. Les inscriptions qu'elle a portées ne sont plus lisibles. Quatre autres coquilles de la même espèce, sans inscriptions, mesurent respectivement 70,5 × 33 ; 67,3 × 35 ; 39,1 × 19 ; 38 × 15,5 mm. Nous avons aussi retrouvé une étiquette, à demi détruite, portant : 2 326 bis, Rouleau 7 Loman, Apelé *Drap...*, hist. nat. du Sénég., pl. 6. Adanson n'a pas envoyé d'exemplaires du Loman au Cabinet du Roi.

Il est bien connu que le *Conus textile* est purement indo-pacifique. Mais ici encore Adanson nous donne

(1) Le plus grand des cinq échantillons (pl. IV, fig. 12) a 32 × 15 mm. (il aurait 33 mm. si le sommet n'était brisé) ; ce pourrait donc être la coquille figurée, mais nous pensons que celle-ci a dû être choisie plutôt parmi des échantillons en bon état : elle a dû faire partie du lot de 4 exemplaires remis au Cabinet du Roi. Le deuxième échantilllon mesure 31 × 15 mm. (il aurait 35 mm. environ si le sommet ne manquait). Une étiquette mentionnne, sous le n° 2333, le Rouleau 6 Chotin, hist. nat. du Sénég., pl. 6 ; et deux autres étiquettes, sous le n° 2, 333 bis, un autre Chotin du Sénégal. Quant aux trois petites coquilles, elles mesurent respectivement 24,5 × 11,2 ; 22,1 × 11 ; 19 × 8,6 mm. C'est d'après les proportions de ces mesures que nous les rapportons au Chotin.

des précisions sur l'animal et sur son habitat, comme s'il l'avait observé vivant au Sénégal.

Pallary, dans son étude manuscrite, fait remarquer que « Adanson a dû envisager cette espèce d'une façon très large, car il dit, à propos de la coloration, que suivant les cas on l'appelait *Brunette, Tulipe, Drap orangé* ou *Drap d'or*. Or le premier de ces noms vulgaires s'appliquait au *C. aulicus*, le second au *C. tulipa*, le troisième au *C. pennaceus* Born et le quatrième au *C. textile* proprement dit. »

Le Salar

Conus tulipa L. (pl. V, fig. 1)

1757. *Strombus* 8. Le Salar		Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 97; pl. 6, fig. 8.
1758. *Conus tulipa*		Linné, Syst. nat., éd. X, p. 717.
1822. — —	L.	Lamarck, Anim. s. vert., p. 454.
1884. — —	—	Tryon, Man. of Conchol., VI, p. 87 ; pl. 28, fig. 80.
1933. — —	—	Dautzenberg et Bouge, Journ. de Conchyl., LXXVII, p. 91.

C'est Lamarck qui a reconnu l'identité du Salar, contrairement à Linné qui, dans la XII[e] édition du *Systema naturae*, p. 1172, l'assimilait au *Conus geographus*.

Nous avons retrouvé la coquille figurée, mesurant 57,2 × 28,5 mm. (voir notre pl. V, fig. 1) : les détails d'ornementation sont bien reconnaissables. Cette coquille porte : .... 9 D bis ....lar Sgl ... D'autre part deux étiquettes mentionnent, sous le n° 2 319 bis, le Strombus 29 D bis, Rouleau 8 Salar, du Sénégal.

Le catalogue manuscrit ne mentionne pas le Salar, ni le n° 2 319 bis. Il est donc probable qu'Adanson n'a eu qu'un seul échantillon de cette espèce.

On sait que son habitat est indo-pacifique, ce qui

n'empêche pas Adanson de dire qu'elle se rencontre « aux isles de la Magdelaine », et de nous parler du pied et de l'opercule de l'animal comme s'il l'avait observé vivant.

Le Sakem

Thais haemastoma L. (pl. V, fig. 2)

1757.	*Purpura* 1. Le Sakem	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 100; pl. 7, fig. 1.
1767.	*Buccinum haemastoma*	Linné, Syst. Nat., éd. XII, p. 1202.
1853.	*Purpura* — L.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. inf., p. 21, pl. 3, fig. 7-15.
1882.	— (*Stramonita*) *haemastoma* L.,	Bucquoy, Dautzenberg et Dollfuss, Moll. mar. Rouss., I, p. 62 ; pl. IX, fig. 4, 5 ; pl. X, fig. 1, 2.
1890.	— (*Stramonita*) *haemastoma* L.,	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 166.
1891.	— (*Stramonita*) *haemastoma* L.,	Dautzenberg, Voy. Mélita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 41.
1910.	— *haemastoma* L.,	Hidalgo, Mol. Guin. esp., Mém. R. Soc. Esp. Hist. nat., I, 29, p. 514.
1910.	— — —	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 66.
1911.	— (*Stramonita*) *haemastoma* L.,	Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénégal, p. 32, pl. 1, fig. 27.
1912.	— (*Stramonita*) *haemastoma* L.,	Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 38.
1921.	— (*Stramonita*) *haemastoma* L.,	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Cameroun, Rev. Zool. Afr., IX, p. 125.
1922.	— *haemastoma* L.,	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., p. 25.
1927.	— — —	Dautzenberg, Contrib. faune Cameroun, Mollusca, faune Col. fr., I, p. 491.
1931.	*Thais* (*Stramonita*) *haemastoma* L.,	Thiele, Handb. Syst. Weicht., I, p. 297.

Dautzenberg, en 1921 (loc. cit.) a donné une liste synonymique extrêmement étendue pour cette espèce.

Nous avons retrouvé l'exemplaire correspondant à la figure de gauche (1). Il mesure 42,5 × 29 mm. (voir notre pl. V, fig. 2). Il ne porte pas d'inscription, mais était accompagné d'une étiquette où on lit difficilement : 2439 et 2440, Purpura 40 T et U, Sakem Sgl, ... La collection renferme treize autres échantillons de *Thais haemastoma* L. (2).

Dans sa description latine de cette espèce, Adanson précise l'époque de sa récolte : *Januario mense.*

Le Labarin

Thais callifera Lamk. var. *coronata* Lamk.

1757. *Purpura* 2. Le Labarin		Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 103; pl. 7, fig. 2.
1822. *Purpura coronata*		Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 241.
1853. *Rapana* —	Lamk.,	Adams, Gen. Rec. Moll., I, p. 134.
1880. *Cuma* —	—	Tryon, Man. of Conchol., II, p. 201 ; pl. 62, fig. 326.
1881. *Rapana* —	—	Rochebrune, Matér. faune Archip. Cap Vert, p. 299.
1910. *Cuma* —	—	Hidalgo, Mol. Guin. esp., Mem. R. Soc. Esp. Hist. nat., I, 29, p. 514.
1910. — —	—	Dautzenberg, Contr. faune malac. Afr. occ., p. 67.

(1) Les deux autres figures paraissent avoir été faites avec une autre coquille, non retrouvée ; d'après les dessins originaux d'Adanson, qui comportent une échelle, l'exemplaire de droite mesurait 3 pouces, soit 81 mm.

(2) Deux grands échantillons, l'un de 78×52 mm., l'autre de 76×52 mm., portent des inscriptions, et renferment dans leurs ouvertures des étiquettes, indiquant que ce sont deux « Sakem » ; l'un d'eux est du Sénégal (l'autre d'Alep), mais une confusion des chiffres empêche de savoir lequel.. Il y a 11 autres échantillons moyens ou petits, avec ou sans inscriptions, avec ou sans étiquettes, du Sénégal et d'Alep.

1911. *Rapana coronata* Lamk.,	Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénég., p. 33, pl. I, fig. 28-29.
1912. *Purpura* — —	Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 39 (ex parte).
1914. — — —	Cooke, Proc. malac. Soc. Lond., XI, p. 104.
1923. *Thais* — —	Tomlin, Mar. moll. S. Thomé III, J. of Conch., XVII, p. 90.
1927. *Purpura* (*Stramonita*) *callifera* Lamk. var. *coronata* Lamk.,	Dautzenberg, Contrib. faune Cameroun, Faune col. fr., I, p. 492.
1935. *Rapana coronata* Lamk.,	Dartevelle, Moll. estuaire Congo, Ann. Soc. Roy. Zool. Belgique, t. 65 (1934), p. 63 et p. 64.

Lamarck a identifié son *Purpura coronata* au Labarin d'Adanson, et cette assimilation a toujours été admise depuis lors.

Dautzenberg (1927) ayant placé le *P. callifera* Lk., dont *P. coronata* n'est qu'une variété, dans la section *Stramonita*, et celle-ci appartenant au genre *Thais* (selon Thiele, 1931, Handb. Syst. Weicht., I, p. 297), c'est sous ce vocable générique que nous plaçons le Labarin.

La coquille figurée n'a pas été retrouvée (1). La collection renferme trois exemplaires. L'un d'eux, de 47 × 37 mm., est marqué et étiqueté comme étant un Labarin du Sénégal. Deux autres étiquettes du Labarin accompagnent les deux autres coquilles, dont l'une, de 36,2 × 30 mm., porte le n° 2437, l'autre, de 24,3 × 21 mm., n'étant pas numérotée.

Le Pakel

Purpura patula L. (pl. V, fig. 3)

1757. *Purpura* 3. Le Pakel	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 105 ; pl. 7, fig. 3.
1758. *Buccinum patulum*	Linné, Syst. nat., éd., X, p. 739.

(1) D'après les dimensions, elle fut remise à M. de Buffon.

1767. *Buccinum patulum*		Linné, Syst. nat., éd. XII, p. 1202.
1880. *Purpura patula* L.,		Tryon, Man. of Conchol., II, p. 159 ; pl. 43, fig. 19-22.
1900. —	— —	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 187.
1931. —	(*Purpura*) *patula* L.,	Thiele, Handb. Syst. Weicht., I, p. 296, fig. 322.

Le Pakel a été assimilé à *Purpura patula* L. dès la 12e édition du Systema Naturae.

La coquille figurée a été retrouvée (pl. V, fig. 3). Elle mesure 40 × 29 mm., est marquée 2433, ... 40 N, et était étiquetée : 2,433, Purpura ad. O, Pourpre Pakel, du Sénégal. La collection renferme deux autres échantillons de *Purpura patula* L., l'un de 66×46 mm., marqué et étiqueté, l'autre de 28,3 × 20,3 mm., sans inscription mais étiqueté aussi comme Pakel du Sénégal.

Purpura patula n'a, à notre connaissance, jamais été signalé sur la côte occidentale d'Afrique autrement que par Adanson. Cette espèce vit en Amérique centrale et aux Antilles (1). On sait qu'un certain nombre d'espèces vivent à la fois aux Antilles et au Sénégal. Il faut s'attendre à ce que *Purpura patula* soit retrouvée un jour au Sénégal, car la description qu'en donne Adanson est si vivante qu'on ne peut guère douter qu'il l'y ait effectivement observée : « Ce coquillage est assez rare : on le voit sur les rochers du cap Manuel. A la forme aplatie de sa coquille, et à la croûte qui la recouvre, on la prendrait au premier abord pour la coquille d'un Ormier (2). Lorsqu'on presse un peu l'opercule de cet animal après qu'il est rentré dans sa coquille, il rend une assez grande quantité de liqueur, qui est d'abord verdâtre, et qui devient

(1) Adanson le savait : « On lapele aussi Pourpre de Panama », écrit-il dans le catalogue, n° 2433.

(2) *Haliotis tuberculata* L.

pourpre foncé en se desséchant. On sçait que cette propriété est commune à la plupart des espèces de ce genre. »

On trouve dans le travail de Marrat sur les coquilles d'Afrique occidentale (Quart. J. of Conchol., I, 1877, p. 244) la citation insolite d'un *Concholepas*, sans nom d'espèce. Ne s'agirait-il pas d'un exemplaire usé de *Purpura patula* ? D'autre part, Sowerby a décrit (1903, Journ. of Malac., X, p. 74, pl. V, fig. 3), de Gorée, un *Purpura eudeli*. L'auteur le rapproche de *P. patula*. Il en est assez différent d'après la figure, toutefois Cooke (1914, Proc. malac. Soc. Lond., XI, p. 104) pense que ce n'en est qu'une variété ; en ce cas l'habitat africain de *P. patula* se trouverait d'ores et déjà confirmé.

Le Sadot

Nucella lapillus L.

1757. *Purpura* 4. Le Sadot	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 106 ; pl. 7, fig. 4.
1758. *Buccinum Lapillus*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 739.
1767. — —	Linné, Syst. nat., éd. XII, p. 1202.
1931. *Nucella* (*Nucella*) *lapillus* L.,	Thiele, Handb. Syst. Weicht., I, p. 298.

Quinze exemplaires du Sadot se trouvent dans la collection ; dans aucun nous n'avons reconnu la coquille figurée. L'un d'eux, mesurant 31 × 17 mm., est marqué : 2456, 237, Sadot, 7 spires, 10 . . , Tenerif (1).

(1) Cinq autres individus, dont un marqué de Granvil, portent ce numéro 2456, sous lequel le Sadot est enregistré au catalogue manuscrit ; cinq sont marqués 2457 ; trois portent 2458, et parmi eux se trouve un exemplaire de la variété *imbricata* Lmk., correspondant au passage où Adanson parle, p. 107, des coquilles qui ont « les canelures écailleuses ou tuilées, je veux dire, recouvertes de petites lames arrondies et relevées en onglets disposés de la même manière que les tuiles creuses dont on couvre certaines maisons ». Parmi les étiquettes, deux portent mention des Canaries.

A. H. Cooke, dans son adresse présidentielle de 1914 (Proc. malac. Soc. Lond., XI, p. 103-104), dit à propos de *Purpura lapillus* : « One would like to know... whether Adanson was right or wrong when he enumerated it among the Mollusca of Senegal. »

Nous pensions qu'une réponse à cette question avait été fournie à l'avance par Lowe (1861, List shells Mogador, J. Linn. Soc. Lond. Zool., V, p. 185) qui fait remarquer qu'Adanson, dans son livre, n'a nullement écrit qu'il avait récolté cette espèce au Sénégal. Le texte est, en effet, le suivant : « J'ai observé ce coquillage dans le port de l'Orient, à l'isle Ténérif des Canaries, à celle de Fayal l'une des Asores (1); et je sçai qu'elle se trouve sur toutes les côtes de la Bretagne ».

Mais l'incertitude est reparue lorsque nous avons retrouvé la fiche du Sadot, rédigée en latin, dans le carton de l'Encyclopédie. Adanson y écrit que le mot « Sadot » est un nom Ouolof, et qu'il a trouvé cette espèce, d'une part aux Canaries, d'autre part en compagnie du Sakem et du Jatou, donc à l'île Gorée.

D'après Cooke (1914, Proc. Malac. Soc. Lond., XI, pp. 192-209, *Purpura lapillus* s'arrête au Portugal, près du cap Saint-Vincent ; cet auteur nie qu'aucune des citations faites des archipels atlantiques soit valable. Il met en doute également les citations du Maroc. Il est de fait que le travail de Pallary sur le Maroc, paru depuis lors, ne mentionne pas cette espèce ; toutefois elle a, en 1917, été citée de Mazagan par Dautzenberg (Récoltes Lecointre, J. de Conchyl., vol. 63, p. 67).

(1) D'après Lowe il est extrêmement douteux que cette espèce vive aux Canaries et aux Açores.

Le Tesan

Tonna perdix L.

1757. *Purpura* 5. Le Tesan	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 107; pl. 7, fig. 5.
1758. *Buccinum perdix*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 734.
1767. — —	Linné, Syst. nat., éd. XII, p. 1197.
1740. *Dolium* — L.,	A. d'Orbigny, in Webb et Berthelot, Hist. nat. Canaries, Moll., p. 89.
1859. — — —	Deslongchamps, Catal. Campagne « Le Rapide », Bull. Soc. Linn. Norm., IV, p. 57.
1877. *Dolium perdix* L. *occidentalis*	Mörch, Syn. Moll. Ind. occ., Malakoz. Blätter, XXIV, p. 42.
1885. *Dolium perdix* L.,	Tryon, Man. Conchol., VII, p. 264 ; pl. 3, fig. 15 ; pl. 4, fig. 23, 24, 25.
1900. *Dolium perdix* L. var. *occidentalis* Mörch,	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 192.
1925. *Tonna* (*Tonna*) *perdix* L.,	Oostingh, Rep. coll. rec. sh. Obi Halmahera (Moluccas), p. 127.
1933. — — — —	Winckworth et Tomlin, Rec. sp. g. *Tonna*, Proc. malac. Soc. Lond., XX, p. 211.

Une synonymie très étendue de cette espèce se trouve dans le travail de Oostingh.

Dans la 12e édition du Systema Naturae, l'espèce d'Adanson est citée dans la synonymie de *B. perdix*.

La coquille figurée n'a pas été retrouvée. Mais la collection contenait neuf autres échantillons de *Dolium perdix* L. ; trois d'entre eux portent l'écriture d'Adanson (1).

(1) L'un, de 51×34 mm., est marqué : Tonne Tesan Seneg., 2419, Dolion 38..., 7 spires, 22 côtes (ces inscriptions ne se déchiffrent que sous les rayons ultra-violets) ; un autre, de 40×27 mm., porte : 2419, Dolion 38, 7 spires, 22 côtes ; le troisième, de 30×25 mm., porte seulement : 7 spires 22 côtes. Au catalogue manuscrit, n° 2419, la Perdrix Tesan est donnée comme « Comune au Sénégal et à Saint-Domingue ».

La présence de cette espèce dans les Océans Indien et Pacifique, en Amérique centrale, et aux Antilles, est bien établie ; Tryon (p. 264), Winckworth et Tomlin (p. 211) mentionnent l'Afrique occidentale dans son aire d'habitat : Adanson est cependant le seul auteur qui l'ait signalée sur les côtes du continent africain ; il semble étonnant qu'elle n'ait pas été récoltée depuis lors, puisqu' « elle est rejettée en abondance pendant les grandes marées du mois d'avril » « sur le rivage sabloneux de Mbao et de Rufisk ». Mais elle a été signalée aux Canaries (assez rare) par d'Orbigny, il est donc vraisemblable qu'elle sera retrouvée quelque jour au Sénégal.

Le Minjac

Tonna allium Dillw. var. *fimbriata* Sow. (pl. V, fig. 4)

1757.	*Purpura* 6. Le Minjac	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 109; pl. 7, fig. 6.
1844.	*Dolium minjac* Adanson,	Deshayes, Anim. s. vert., 2e éd., X, p. 145.
1848.	— *fimbriatum* Sow.,	Reeve, Conch. Icon., V, *Dolium*, pl. III, fig. 3 b.
1885.	— *costatum* Menke var. *fimbriatum* Sow.,	Tryon, Man. Conchol., VII, p. 264 ; pl. 4, fig. 22.

La nomenclature des espèces de ce groupe n'est pas encore bien fixée. Nous n'entreprenons pas de la clarifier, de sorte qu'il nous paraît commode d'employer la désignation donnée au « Minjac » par Tryon, qui unissait sous un seul nom spécifique, avec *Dolium costatum* Menke, les *D. dolium* L., *D. maculatum* Lamk., *D. tessellatum* Lamk., *D. fimbriatum* Sow., etc. ; toutefois il y a lieu de remplacer *costatum* par *allium* (Solander mss.) Dillw. (voir Winckworth et Tomlin, 1933, Proc. malac. Soc., XX, p. 209).

Oostingh (1925, Rec. sh. Moluccas, p. 125), sans nier la possibilité de réunir *D. costatum* et *D. fimbriatum* (qu'il appelle *Tonna tessellata* Lamk.), les traite séparément, avec de longues listes synonymiques.

L'espèce d'Adanson est bien conforme à la figure de *D. fimbriatum* Sow. donnée par Reeve. Cet auteur cite « le Minjac » comme synonyme.

Objets retrouvés (pl. V, fig. 4) : une coquille, tronquée, de 36 mm. 5 de large, qui paraît bien être l'échantillon figuré. Elle porte une inscription illisible ; deux étiquettes l'accompagnaient, mentionnant le Minjac du Sénégal sous le n° 2416 (4) ; le catalogue manuscrit ne comporte pas ce numéro et n'enregistre nulle part le Minjac (1) : il est donc vraisemblable qu'Adanson n'en avait pas de double, ce qui s'accorde avec le fait que le *Dolium fimbriatum* n'est nullement une forme sénégalienne, mais indo-pacifique. « The Senegal locality is given on the authority of Adanson » (Tryon, p. 264). On peut envisager, soit un apport accidentel, soit, plus probablement, un mélange au sein des collections d'Adanson.

Le Fasin

Cassis testiculus L. var. *senegalica* Gmel. (= var. *crumena* Brug.) (pl. V, fig. 5)

1757. *Purpura* 7. Le Fasin — Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 111 ; pl. 7, fig. 7.

1790. *Buccinum senegalicum* — Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, VI, p. 3477.

(1) Le numéro 2416 est consacré à une « Tonne de 7 spires entourée de 18 cotes lisses... Très comune à Seide » ; il en existe 3 exemplaires dans la collection générale d'Adanson : ce sont des *Cassidaria* (deux *C. echinopora*, un *C. Tyrrhena*).

1792.	*Cassis crumena*	Bruguière, Encyclop. méth., Vers, I, p. 428.
1835.	— *testiculus* Brug (sic) var.,	Kiener, Coq. viv., G. Casque, p. 21 ; pl. IV, fig. 7.
1848.	— *testiculus* var. β.,	Reeve, Conch. Icon., V, *Cassis*, pl. IV, fig. 10 a.
1853.	— *crumena* Brug.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. inf., p. 23.
1853.	— — —	Menke, Conch. S^{t}-Vincent, Zeitschr. f. Malakoz., p. 77.
1865.	— — Lamk.,	Reibisch, Capverd. Moll., Malakoz. Blätter, p. 128.
1876.	— — Brug.,	Kobelt, Jahrb. deuts. Malak. Ges., III, p. 79.
1881.	*Cassidea testiculus* Lamk.,	Rochebrune, Faune arch. Cap-Vert, Nouv. arch. Mus., p. 290.
1884.	*Cassis testiculus* var. *crumena* Brug.,	Tausch, Capverd. Conch., Jahrb. deuts. Malak. Ges., XI, p. 183-184.
1885.	— *crumena* Brug.,	Tryon, Man. Conch., VII, p. 273, pl. 3, fig. 56.
1906.	— (*Casmaria*) *testiculus* var. *crumena* Brug.,	Dautzenberg et H. Fischer, Moll. drag. Ouest Afr., Camp. Monaco, XXXII, p. 37.
1907.	— *testiculus* L. var. *crumena* Brug.,	Lamy, Coq. San Thomé, Bull. Mus., XIII, p. 148.
1922.	— *testiculus* L. var. *crumena* Brug.,	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., p. 26.

En créant le *Buccinum senegalicum*, Gmelin n'a fait que doter le Fasin d'un nom linnéen. Les tentatives d'assimilation qui ont eu lieu ensuite n'ont pas été heureuses. Bruguière (Encyclop. method., Vers, I, p. 431) l'a rapporté à *Cassidea fasciata* ; Blainville, Bosc en ont fait une Tonne (*Dolium*) ; Deshayes, en 1830 (Encyclop. méth., Vers, II, p. 127), relève cette erreur générique et reprend l'assimilation au *Cassis fasciatum*.

Cette assimilation est sans doute la cause de l'erreur de Tryon (Man. Conch., VII, p. 272), qui donne l'Afrique occidentale en plus de l'Australie pour

l'habitat de *Cassis spinosa* Gronov., dans la synonymie duquel il inclut *C. fasciata.*

Objets retrouvés (pl. V, fig. 5). La coquille figurée a été retrouvée cassée (1). On y lit : 341..., Sgl, Fasin ; un second échantillon, de 34 mm. 5, porte : 241..., Dolion 38 B, fasin Seneg, pl. 7, 7 spires lisses ; il y a aussi une toute petite coquille (10 mm. 5), sans inscriptions. Deux étiquettes confirment qu'il s'agit du Fasin du Sénégal, sous le n° 2.411, porté également au catalogue manuscrit.

Discussion. Les trois échantillons retrouvés appartiennent à la forme que Bruguière a nommée *Cassis crumena* et qui a été ensuite réunie à titre de variété au *Cassis testiculus* L., dont elle se distingue par l'atténuation ou l'absence de sillons transversaux, et, chez les spécimens âgés, la présence fréquente de gros plis longitudinaux au haut des tours. Forme typique et variété vivent sur la côte occidentale d'Afrique, aux îles du Cap Vert et aux Antilles (Dautzenberg et H. Fischer).

Le nom *crumena* doit céder la place à *senegalica* ; la dénomination actuelle du Fasin est donc : *Cassis testiculus* L. var. *senegalica* Gmel.

Le Saburon

Cassis saburon (Adanson) Brug. (pl. V, fig. 6)

1757. *Purpura* 8. Le Saburon — Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 112; pl. 7, fig. 8.

(1) La cassure intéresse l'inscription d'Adanson, ce qui montre qu'elle a eu lieu postérieurement à la figuration. La coquille est cependant bien reconnaissable par les détails de son ornementation. Elle doit donc être regardée comme le type du *Buccinum senegalicum* de Gmelin.

1792. *Cassidea saburon*		Bruguière, Encycl. méth., Vers, I, p. 420.
1861. Cassis	— Lamk.,	Lowe, List shells Mogador, Journ. Linn. Soc. Lond., Zool., V, p. 175.
1882. —	— Brug.,	Bucquoy, Dautzenberg, Dollfus, Moll. mar. Roussillon, I, p. 64 ; pl. VII, fig. 1, 2.
1885. —	— Adans.,	Tryon, Man. Conchol., VII, p. 275 ; pl. 5, fig. 74-78.
1920 (1912). *Cassis* (*Semicassis*) *saburon* (Adans.) Brug.,		Pallary, Explor. Sc. Maroc, p. 43.

Objets retrouvés (pl. V, fig. 6). La coquille figurée. Dimensions : 37,5×27,5 mm. Elle porte une inscription très pâlie, où se déchiffre : 22... (3), Dolion 38 F 3, Saburon Sgl, 7 spires, 40 côtes ; une étiquette l'accompagnait, donnant les mêmes renseignements sous le n° 2415 (3). Le catalogue des envois au Cabinet du Roi ne comportant pas de mention du Saburon, ni les numéros 2215 (3) ou 2415 (3), il est probable qu'Adanson n'a possédé que ce seul spécimen, dont les dimensions sont d'ailleurs données dans le texte de l'ouvrage. Il doit donc être considéré comme le type du *Cassis saburon* Brug., car Bruguière ne décrit cette espèce que « suivant M. Adanson ».

Personne n'a jamais signalé cette espèce au Sénégal depuis Adanson ; tous les auteurs qui l'indiquent « de l'Espagne au Sénégal » ne le font, semble-t-il, que sur la foi d'Adanson. Mais, comme Lowe l'a mentionnée de Mogador, et Pallary sur toute la côte marocaine y compris Mogador et Agadir, il n'y a pas lieu de croire qu'elle ne puisse être retrouvée au Sénégal. Adanson l'y aurait trouvée vivante, puisqu'il donne les caractères de l'animal.

Le Covet

Nassa reticulata L.

1757. *Purpura* 9. Le Covet	Adanson, Voy. au Sénég., Coquillages, p. 114; pl. 8, fig. 9.
1758. *Buccinum reticulatum*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 740.
1767. — —	Linné, Syst. nat., éd. XII, p. 1205.

La description du Covet, et les références données par Adanson, s'accordent très bien avec *Nassa reticulata* L. Adanson ne le cite pas du Sénégal, mais des Canaries et des Açores, et mentionne qu' « il ne diffère en rien de celui que l'on trouve sur les côtes de la Méditerranée ». Aussi le Covet a-t-il été assimilé, dès la 12e édition du Systema Naturae, à *Nassa reticulata*. Mais la figure donnée par Adanson représente très mal cette espèce, de sorte que plusieurs auteurs ont émis des doutes sur cette assimilation.

Les objets retrouvés vont nous permettre, je crois, d'éliminer ces doutes, mais plutôt par déductions que par constatation directe.

En effet, on ne peut rapporter au Covet qu'un seul échantillon, de 24,5 × 14 mm., marqué seulement d'un numéro dont le dernier chiffre est douteux : 242 (9 ?). C'est un *Nassa reticulata* L. Au catalogue manuscrit, parmi les numéros commençant par 242, aucun autre ne peut convenir à *Nassa reticulata* que le n° 2429 qui enregistre le Kovet de Ténérif (1).

D'autre part, la rédaction d'une étiquette nous montre aussi que, dans l'esprit d'Adanson, le Covet s'identifiait à une espèce habitant non seulement la

(1) Adanson avait d'abord marqué cette Pourpre sous le nom de « Chapel, assez rare à Granvil », puis il a barré ces indications, les a remplacées par celles du Kovet et a enregistré sous le n° 2430 le « Chapel assez commun à Granvil et à Seide » [Saïda] ; trois exemplaires de la collection portent ce numéro 2430 : ce sont des *Nassa reticulata*.

Méditerranée, mais aussi la Manche : « 2.429, Purpura 40 J, Kovet, Sgl, de Tenerif, très rare à Granvil ».

La coquille retrouvée (qui n'était pas avec l'étiquette) a sa callosité incomplètement formée ; ce n'est donc pas celle qui a été figurée.

Le Miga

Nassa miga (Adanson) Bruguière (pl. V, fig. 7)

1757.	*Purpura* 10. Le Miga	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 116 ; pl. 8, fig. 10.
1792.	*Buccinum miga*	Bruguière, Encycl. méth., Vers, I, p. 274.
1841.	— — Adanson,	Kiener, Coq. viv., V, G. Buccin, p. 83 ; pl. 22, fig. 87.
1844.	*Nassa* — Brug.,	Deshayes, Anim. s. vert., X, p. 170.
1853.	— — Adanson,	Reeve, Conch. Icon., VIII, *Nassa*, pl. XIII, fig. 86.
1882.	*Nassa* (*Phrontis*) *miga* Brug.,	Tryon, Man. Conchol., IV, p. 42 ; pl. XIII, fig. 191-193.
1910.	— *miga* Brug.,	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 51.
1912.	— (*Phrontis*) *miga* (Adans.) Brug.,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 31.
1922.	— *miga* Adanson,	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., p. 25.

Objets retrouvés : 13 exemplaires de cette espèce et deux étiquettes. L'un des spécimens, que nous figurons (pl. V, fig. 7), est marqué : 2425, ..., Miga ; il mesure 19×11 mm. Sur trois autres échantillons se lisent respectivement les nombres 2425, 2426, 2427 ; les neuf autres n'ont pas d'inscription. Le catalogue manuscrit inscrit sous le n° 2425 le Miga proprement dit, et sous les n^{os} 2426 et 2427 des variétés de couleur de la même espèce.

Cette espèce ne présente aucune difficulté.

Le Tomboto

Nassa stigmaria A. Adams (pl. V, fig. 8, 9) ·

1757.	*Purpura* 11. Le Totombo		Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 117 ; pl. 8, fig. 11.
1851.	*Nassa stigmaria*		Adams (A.), Proc. Zool. Soc. Lond., p. 96.
1853.	—	A. Ad.,	Reeve, Conch. Icon., VIII, *Nassa*, pl. VII, fig. 42.
1934.	—	—	Giner Mari, Revis. Nass. Filip., J. de Conch., LXXVIII, p. 29.

Les anciens auteurs, Linné, Gmelin, Bruguière, Lamarck, Bosc, assimilaient le Totombo au *Buccinum pullus* L. ; depuis lors, il n'avait plus été question, à notre connaissance, de cette espèce d'Adanson.

Objets retrouvés. 1°) Un carton-cuvette portant des traces de colle correspondant à 4 exemplaires au moins, et marqué : 2431, Purpura 11 totombo, hist. nat. du Seneg., pl. 8, Purpura 40 L, 7 spires 20 (stries ?), 30 (0 ?) ; 2° une coquille (pl. V, fig. 8) ayant l'aspect du Totombo, et portant une trace de colle correspondant exactement à l'une de celles du carton. Cette coquille, qui n'est pas l'exemplaire figuré, mesure 14,4×9,5 mm. ; elle appartient à l'espèce *Nassa stigmaria* Adams ; 3°) une autre coquille de la même espèce, et que pour cette raison nous rapportons au Totombo (pl. V, fig. 9) ; c'est un jeune de 10,6×7 mm. ; 4°) une étiquette donnant les mêmes indications que le carton-cuvette ; 5°) sur le catalogue manuscrit, mention est faite de l'envoi d'un exemplaire au Cabinet du Roi.

Discussion. *Nassa stigmaria* Adams est une espèce indo-pacifique. D'après ce que nous venons de dire, Adanson a eu en mains au moins 5 exemplaires du Totombo, dont au moins un jeune ; de sorte que, bien

qu'il ne parle pas de l'animal, il serait normal de penser qu'il a effectivement récolté cette espèce au Sénégal. Ce cas est très embarrassant, mais il ne serait pas le seul si l'on se fie aux habitats donnés par Tryon pour d'autres nasses, *N. gaudiosa, N. picta, N. tritoniformis,* qui habiteraient la région indo-pacifique et en plus l'Afrique occidentale (1).

Le Vojet

Cymatium costatum Born (pl. VI, fig. 1)

1757.	*Purpura* 12. Le Vojet	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 118 ; pl. 8, fig. 12.
1780.	*Murex costatus*	Born, Test. Mus. Vindob., p. 297.
1910.	*Cymatium costatum* Born,	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 67.
1912.	— — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 40.
1914.	— — —	Tomlin et Shackleford, Mar. Moll. S. Thomé, J. of Conch., XIV, p. 248.
1920 (1912).	— — —	Pallary, Explor. Sc. Maroc, Malac., p. 42.
1931.	— (*Monoplax*) *costatum* Born,	Thiele, Handb. Syst. Weicht., I, p. 282.

Objets retrouvés. Sur les trois exemplaires de *Cymatium costatum* trouvés dans la collection, un seul, mesurant 78,3 × 39 mm. (pl. VI, fig. 1) porte une inscription : 2.398, Vojet 37 G, Goré. Un autre, de 93×50 mm., était accompagné d'une étiquette mentionnant le Vojet du Sénégal ; le troisième est un jeune de 29×22 mm. Aucun n'est l'exemplaire figuré.

(1) Pour la deuxième de ces espèces, Giner Mari (1934, J. de Conchyl., p. 47) n'indique que des localités indo-pacifiques.

Le Jabik

(Purpura 13. Le Jabik, Adanson, p. 121 ; pl. 8, fig. 13)

Bursa pustulosa Rve., var. **jabik** (Adanson) nob.
(pl. VI, fig. 2)
+ *Bursa pustulosa* typique

Objets retrouvés. 1°) L'échantillon figuré, bien reconnaissable (pl. VI, fig. 2). Il mesure 42 × 28 mm. Il porte l'inscription (lue sous les rayons ultra-violets) : 2.403, Vojet..., jabi..., Goré ; 2°) Un échantillon de 59 × 41 mm., marqué et étiqueté comme étant un Vojet Jabik, n° 2.403 ; 3°) Un échantillon de 61 × 43 mm., portant une inscription concordante.

Discussion. On a longtemps discuté la question de savoir si le Jabik était, ou non, *Ranella scrobiculator* L. Les échantillons retrouvés sont tous trois des *Ranella pustulosa* Rve. Ils ne sont pas pustuleux, au moins sur leur dernier tour qui est franchement lisse, et à ce point de vue leur aspect général les rapprocherait beaucoup mieux de *Ranella scrobiculator*. Mais, alors que cette dernière espèce présente, au côté interne du labre, un nombre d'indentations ou plis voisin de 15, ici il n'y en a que 9, comme chez *R. pustulosa*. Et, si les deux grands échantillons sont pratiquement dépourvus de pustules, même dans la région du sommet, l'échantillon figuré en présente néanmoins un rang, jusque sur l'avant-dernier tour.

Nous considérons ces 3 échantillons comme appartenant à une variété lisse de *R. pustulosa*, pour laquelle nous conserverons le nom **jabik** (1).

(1) *Ranella pustulosa* et *R. scrobiculator* peuvent vivre dans les mêmes parages : la collection du « Travailleur » et du « Talisman » contient deux échantillons de la première espèce et un de la deuxième, provenant tous du Cap Vert ; Locard a cru qu'ils appartenaient à une même espèce, *R. scrobiculator*, ce qui s'explique par le fait que les deux *R. pustulosa* appartiennent à notre var. lisse *jabik*.

Le texte d'Adanson nous fait connaître que « la première spire » est « quelquefois lisse et quelquefois environnée de trois rangs de petites bossettes assez égales ». Ce dernier cas s'applique évidemment à la forme typique de *Ranella pustulosa* Rve.

Smith (Proc. Zool. Soc. Lond., 1890, p. 268) a réuni *R. pustulosa* à *R. caelata* Brod. (de la côte occidentale d'Amérique centrale) ; Dautzenberg (1912, Miss. Gruvel, p. 40), et Tomlin et Shackleford (1914, Journ. of Conch., p. 248) ayant continué à employer le nom *pustulosa*, nous nous conformons à leur exemple.

Le Samier

Cymatium trigonum Gmel. (= *C. ficoide* Rve)

1757. *Purpura* 14. Le Samier	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 122 ; pl. 8, fig. 14.
1790. *Murex trigonus*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3549.
1842. *Triton caudata* Say,	Kiener (non Say), Coq. viv., G. Triton, 16, pl. 9, fig. 2.
1844. — *ficoides*	Reeve, Proc. Zool. Soc., p. 116.
1844. — —	Reeve, Conch. Icon., III, pl. XIII, fig. 51.
1852. — *Samier* Adanson,	Petit de la Saussaye, J. de Conch., III, p. 46 ; pl. XIII, fig. 51.
1881. — *ficoides* Reeve,	Tryon, Man. of Conch., III, p. 13 ; pl. VII, fig. 46.
1881. *Sympulum* — —	Rochebrune, Matér. faune malac. Cap Vert, p. 304.
1897. *Tritonium* — —	Locard, Exp. Trav. Talism., Moll. Test., I, p. 301.
1910. *Cymatium ficoide* Reeve,	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 68.
1912. — — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 40.
1923. — *ficoides* —	Tomlin, Mar. moll. S. Thomé, II, J. of Conch., XVII, p. 90.

Objets retrouvés. On peut rapporter au Samier

un échantillon, cassé et roulé, mesurant dans cet état 47 × 48 mm. ; les indications manuscrites concernant le Samier sont mélangées (1), mais les caractères de l'échantillon correspondent bien à ceux de la description et de la figuration du Samier.

Discussion. Cet exemplaire appartient à l'espèce que Reeve a nommée *Triton ficoides*. Tous les auteurs qui se sont occupés du Samier d'Adanson (et parmi eux Petit de la Saussaye, qui lui a consacré tout un article) ont reconnu son identité avec l'espèce de Reeve. C'est sans doute uniquement par suite d'un oubli, que les auteurs modernes n'ont pas ré-employé la dénomination donnée par Gmelin, *Murex trigonus*, qui est fondée entièrement sur le Samier.

Le Solat

Cancellaria piscatoria Gmel. (pl. VI, fig. 3)

1757. *Purpura* 15. Le Solat	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 122 ; pl. 8, fig. 15.
1790. *Buccinum piscatorium*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3495.
1790. *Murex semilunaris*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3549.
1885. *Cancellaria piscatoria* Gmel.,	Tryon, Man. Conchol., VII, p. 77 ; pl. IV, fig. 70.
1910. — — —	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 31.
1912. — — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 17.

Objets retrouvés : 4 spécimens, dont aucun ne peut être identifié avec certitude aux mauvaises figures

(1) L'échantillon porte une inscription difficilement lisible : 2401, Vojet 37 J, 10 spires, S..., Sami..., S^t Do... ; dans son ouverture était pliée l'étiquette suivante : 2.401, Vojet 37 K, triangul..., S^t Doming... Le catalogue manuscrit enregistre le Samier du Sénégal sous le n° 2.400, Vojet 37 J, et le n° 2.401, Vojet 37 K correspond à un « Vojet triangulere... de S^t Domingue ».

de la planche. Ces exemplaires sont étiquetés comme étant la Pourpre 40 C, Solat du Sénégal, n° 2423 (deux étiquettes), et l'un d'eux (pl. VI, fig. 3), mesurant 26,3×18 mm., est marqué : 2423, Purpura 40 C, Solat (cette inscription n'est lisible que sous les rayons ultra-violets).

Le Bivet

(Purpura 16. Le Bivet, Adanson, p. 123 ; pl. 8, fig. 16)

Cancellaria cancellata L. (pl. VI, fig. 4)
et var. *similis* Sow. (pl. VI, fig. 5)

Pallary (Etude synonymique manuscrite) place dans la synonymie du Bivet *Canallaria cancellata* et *C. similis*, « parce qu'il ressort clairement qu'Adanson avait bien sous les yeux les deux formes, car il dit que les filets qui coupent les côtes sont au nombre de 12 à 24; or dans *C. cancellata* il y a de 12 à 14 cordons décurrents et dans *C. similis* de 22 à 24 ».

Objets retrouvés. Le catalogue manuscrit enregistre le Bivet sous le n° 2,421. Nous avons retrouvé trois coquilles de *C. cancellata*, étiquetées comme étant le Bivet ; l'une d'elles (pl. VI, fig. 4), mesurant 30,2 × 21, est marquée : 2421 Goré ; et l'une des deux autres porte le même numéro (la troisième n'a pas d'inscription). Aucune ne correspond à la figure d'Adanson. Mais nous avons trouvé dans un autre tiroir, une coquille de la var. *similis*, sans inscription ni étiquette, et qui semble bien être l'exemplaire figuré. Elle mesure 26 × 18 mm. (pl. VI, fig. 5).

Le Giton

(Purpura 17. Le Giton, Adanson, p. 124 ; pl. 8, fig. 17)

Coralliophila Meyendorffi Calcara (pl. VI, fig. 6)
non Purpura giton Dautzenberg

Objets retrouvés : Un carton-cuvette (fig. 6) est marqué 2,334, Pourpre 17 Giton, hist. du Seneg. pl. 8, Atraktos..., 30 A, 312, 7 spires. Il porte 9 coquilles, mesurant de 6 à 18 mm. L'une d'elles (18 mm.) porte le n° 17.

Discussion. Ces coquilles sont des *Coralliophila Meyendorffi* Calc., espèce méditerranéenne, mais qui a été signalée aussi à Madère, aux Canaries, au Maroc et au Soudan (Travailleur et Talisman), en Guinée espagnole (1910, Hidalgo, Mem. R. Soc. esp. Hist. nat., p. 512), et à San Thomé (1914, Tomlin et Shackleford, J. of Conchol., p. 246).

Il s'agit d'une forme sensiblement plus allongée que la plupart des individus méditerranéens. En plus des échantillons retrouvés, nous connaissons trois exemplaires, récoltés par le Colonel Messager au Sénégal, et que Mr M. Denis nous a montrés, qui sont tout à fait de même forme : ils avaient été étiquetés par Dautzenberg *Pseudomurex Meyendorffi*.

Les individus retrouvés répondent assez bien à la description (peu précise) d'Adanson, mais les figures données par cet auteur les représentent très mal ; de sorte que l'identité du Giton n'avait pas été soupçonnée ni par Récluz, qui en faisait une *Nassa*, ni par Dautzenberg. Cet auteur avait cru retrouver le Giton dans une *Purpura* récoltée au cours du Voyage de la Mélita (1891, *Purpura giton* (Adanson) Dautzenberg, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 41, pl. III, fig. 4 a, 4 b), et retrouvée par la Mission Gruvel (1912, p. 39). Cette

coquille a en effet une forme générale comparable à celle de la figure du Giton ; toutefois cette figure montre un sommet fait de tours nettement séparés alors que l'espèce de Dautzenberg a un sommet régulièrement pyramidal. Et la forme de l'ouverture est bien différente.

Si l'on suit les règles actuelles, le nom « giton » appliqué par Dautzenberg n'est pas pré-occupé, Adanson l'ayant créé antérieurement à 1758. Aussi n'y a-t-il pas lieu de débaptiser le *Purpura giton* Dautzenberg.

Le Lipin

Tudicla (*Afer*) *afra* Gmel. (pl. VI, fig. 7)

1757. *Purpura* 18. Le Lipin	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 125 ; pl. 8, fig. 18.
1790. *Murex afer*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3558.
1881. *Afer* — Gmel.,	Tryon, Man. Conch., III, p. 61 ; pl. 40, fig. 177.
1891. *Tudicla* (*Streptosiphon*) *afra* Gmel.,	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 35.
1910. *Afer afer* Gmel.,	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 48.
1912. — — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 29.

Le *Murex afer* de Gmelin est fondé uniquement sur le Lipin d'Adanson.

Nous avons retrouvé un échantillon (pl. VI, fig. 7) de 33,2 × 17 mm., portant une inscription illisible et qui était accompagné d'une étiquette relative au Lipin (1). Ce ne doit pas être la coquille figurée (2).

(1) Cette étiquette a été égarée lors de l'emballage effectué en septembre 1939 pour mettre la collection à l'abri des bombardements possibles. Il existe deux autres étiquettes du Lipin, mais elle n'étaient pas dans le même tiroir que l'échantillon.

(2) Adanson avait envoyé au Jardin du Roi un échantillon de 14 lignes sur 7 (31,5×16 mm.), qui était plus probablement la coquille figurée.

Le Sirat

Murex (*Siratus*) *senegalensis* Gmel. (pl. VI, fig. 8)

1757.	*Purpura* 19. Le Sirat	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 125 ; pl. 8, fig. 19.
1790.	*Murex senegalensis*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3537.
1790.	— *costatus*	Gmelin, Ibid., p. 3549.
1834.	— *brasiliensis*	Sowerby, Conchol. Illustr., *Murex*, fig. 55.
1841.	— *senegalensis* Gmel.,	Sowerby, Ibid., Catal. rec. sp. *Murex*, p. 2 ; fig. 55.
1843.	— *costatus* Gmel.,	Deshayes, Anim. s. vert., 2e éd., IX, p. 603.
1853.	— *senegalensis* Gmel.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. inf., p. 25.
1879.	*Siratus sirat* Adanson,	Jousseaume, Et. Purp., Rev. Mag. Zool., p. 324.
1882.	*Murex senegalensis* Gmel.,	Poirier, Révis. Murex Mus., Nouv. Arch. Mus., p. 44.

Le seul exemplaire retrouvé (pl. VI, fig. 7), qui mesure 58 × 34 mm., paraît bien être la coquille figurée ; c'est alors le type du *Murex senegalensis* Gmel., fondé uniquement sur le Sirat et qui est l'espèce-type du genre *Siratus* Jousseaume.

Cet échantillon porte sur le dos l'inscription : 2379 Sirat, qui est répétée dans l'ouverture. Rien ne nous précise s'il vient du Sénégal ou de Tenerife. Adanson considérait cette espèce comme rare aux Iles de la Madeleine mais abondante à Tenerife. Depuis lors, parmi les listes fauniques relatives aux rives atlantiques d'Afrique, seule celle de Dunker l'a mentionnée.

Le Bolin

Murex (*Bolinus*) *cornutus* L. var. *tumulosa* Sow.

1757.	*Purpura* 20. Le Bolin.	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 127 ; pl. 8, fig. 20.

1840.	*Murex tumulosus*	Sowerby, Conchol. Illustr., fig. 71 ; Proc. Z. S. Lond., p. 144.
1910.	— *cornutus* L. var. *tumulosa* Sow.,	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 62.
1911.	— *tumulosus* Sow.,	Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénég., p. 29 ; pl. I, fig. 23.
1912.	— *cornutus* L. var. *tumulosa* Sow.,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 36.
1921.	— *cornutus* L. var. *tumulosa* Sow.,	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Cameroun, Rev. Zool. Afr., IX, p. 125.

La coquille figurée n'a pas été retrouvée ; la collection de Balaine renfermait deux échantillons. L'un, de 96 mm., portait : 2380, Bolin Sgl., et dans son ouverture était pliée l'étiquette : 2,382, Atractos. ad. F, Bolin, du Sénégal. L'autre, de 101 mm., portait la même inscription que le premier.

Dautzenberg, en 1921, a donné une synonymie très étendue du *Murex cornutus* et de la var. *tumulosa*. Il fait suivre cette dernière de la mention : « Le Bolin d'Adanson est bien la forme à épines droites non recourbées, qui a été nommée depuis *M. tumulosus*. » Il ne faudrait pas attacher un sens trop strict à cette phrase : les épines présentent une courbure certaine aussi bien chez un échantillon étiqueté par Dautzenberg (Mission Gruvel 1809-1909, Loanda), que sur les exemplaires retrouvés du « Bolin ».

Le Jatou

Tritonalia (*Jatova*) *decussata* Gmel. (pl. VII, fig. 1, 2, 3)

1757.	*Purpura* 21. Le Jatou	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 129 ; pl. 9, fig. 21 et 21 A.
1790.	*Murex decussatus*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3527.
1879.	*Jatova jatou* Adanson,	Jousseaume, Etud. Purp., Rev. Mag. Zool., p. 334.

1910. *Murex decussatus* Gmel., Dautzenberg, Contrib. faune malac. Afr. occ., p. 64.
1912. — (*Pteropurpura*) *decussatus* Gmel., Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 36.
1931. *Tritonalia* (*Jatova*) *decussata* Gmel., Thiele, Handb. Syst. Weicht., I, p. 299.

Nous avons retrouvé : sept coquilles adultes, dont l'une porte le n° 2389, et contenait dans son ouverture l'étiquette : 2389, jato 36 c, tout blanc ... 4 ; les six autres coquilles, sans inscriptions, étaient accompagnées d'étiquettes mentionnant, sous les n°s 2,387 et 2,388, le « jato » du Sénégal ou « la Rotie ». Aucune n'est l'exemplaire figuré.

Mais nous avons retrouvé aussi (pl. VII, fig. 1) la coquille jeune figurée en A, collée sur un carton marqué : jatou 2387, eadem junior, Pourpre 21 Jatou, plus jeune, 325. Elle appartient bien à la même espèce et est régulièrement costulée. Les dossiers de l'Encyclopédie nous ont livré une épreuve de la figure, montrant (fig. 2) qu'un premier dessin avait représenté cette coquille comme lisse ; Adanson a voulu faire ajouter des côtes, mais la dessinatrice leur a donné l'aspect d'épines insolites (fig. 3).

La fiche de l'Encyclopédie relative au Jatou nous apprend que cette espèce s'observe pendant toute l'année (1750, Gorée, en grande abondance).

Le Cofar

(Purpura 22. Le Cofar, Adanson, p. 131, pl. 9, fig. 22)
Murex angularis Lamk. et var. *lyratus* Sow.
(pl. VII, fig. 4)
+ *Murex hoplites* P. Fischer

Sous le nom de Cofar, Adanson mentionne une espèce de très grande taille (8 pouces, soit 216 mm.), mais a donné une figure ne mesurant que 37 mm.

Il s'agit certainement de deux formes différentes, qu'Adanson lui-même a distingé postérieurement dans le catalogue manuscrit de ses envois au Jardin du Roi ; voici son libellé :

2,376, Murex 33 S. — Rocher épais de 8 spires, à 8 cotes tuilées, et ondées ou crépues. Longueur 1 1/2 pouc. [40,5 mm.] larjeur 1 pouce [27 mm.]. Brun noir. *Kofar.* hist. du Seneg. pl. 9. Tres comun dans les rochers de Gore, et toujours fruste. [Nombre d'échantillons envoyés :] 2.

2,377, Murex 33 T. — Autre *Kofar,* de 9 cotes tuilées. Longueur 8 pouces [216 mm.] larjeur 6 pouces [162 mm.]. Fauve. De lile Goré. [Nombre d'échantillons envoyés :] 1.

Occupons-nous successivement de ces deux formes.

1°) Cofar n° 2376. Sept exemplaires, ainsi que les étiquettes qui les accompagnent, portent ce numéro et la mention « Kofar Sénégal ». Ces coquilles ont de 20 à 42 mm. L'une d'elles (pl. VII, fig. 4), qui mesure 37,5 × 24 mm., est très probablement l'exemplaire figuré par Adanson. Les autres ont pour longueur : 42 mm.; 40 mm.; 39 mm.; 35 mm.; 25 mm.; 20 mm.

Ces sept échantillons appartiennent, à nos yeux, à une même espèce, *Murex angularis* Lamk., à laquelle ils nous permettent de rattacher le *Murex lyratus* A. Ad. à titre de variété peu ornée.

En effet, ces échantillons se répartissent ainsi qu'il suit. Deux d'entre eux (40 et 20 mm.) sont conformes à la figure de *Murex lyratus* donnée par Sowerby dans le Thesaurus Conch., fig. 173. Trois autres se situent entre cet aspect et celui du *Murex angularis* de la figure 179 du Thesaurus. Ils établissent la liaison dans l'ordre suivant : l'individu de 42 mm. ; celui de 37,5 mm. (figuré) ; celui de 35 mm. Puis vient l'individu de 39 mm., qui est sensiblement au degré d'ornementation de la figure 179 du Thesaurus. Enfin, celui de 25 mm. est aussi

orné que le *Murex angularis* de la figure 32 des Conchological Illustrations, reproduite dans la monographie de Tryon, pl. 26, fig. 241.

D'autres exemplaires des collections du Muséum (coll. Jousseaume ; récoltes Gruvel ; etc...) complètent de manière très convaincante la série des intermédiaires entre les deux formes.

Aucun des échantillons d'Adanson ne peut, à notre avis, être rapporté au *Murex varius* Sowerby, espèce à laquelle Dautzenberg avait assimilé le Cofar en 1912 (Mission Gruvel, p. 37 ; en 1910 il l'avait rapporté, avec doute, à *Murex angularis*). *Murex varius* se distingue de *Murex angularis* par la présence de très fortes épines localisées aux épaulements des varices.

On trouvera une synonymie de *Murex angularis* Lamk. dans la révision de Poirier (1882, p. 80).

2°) Cofar n° 2377. Aucun échantillon n'a été retrouvé (1). Mais il n'y a au Sénégal qu'une seule espèce qui puisse approcher la taille considérable indiquée par Adanson (21 cm., 6) : c'est le *Murex hoplites* P. Fischer (2). Dans la description du Cofar, presque toutes les phrases s'appliquent aussi bien au *Murex hoplites* (qui est souvent tuberculé et non épineux) qu'au *M. angularis* (3).

(1) Le spécimen de 8 pouces mentionné dans le texte a été envoyé par Adanson au Jardin du Roi (voir ci-desssus, catalogue manuscrit), et on peut penser que c'était le seul exemplaire venu en la possession d'Adanson.

(2) Décrit en 1876, Journ. de Conchyl., vol. 24, p. 236, pl. VIII, fig. 3. Tryon (Man. Conch., p. 101-102) dit avoir vu des exemplaires du Gabon qui mesurent la même taille que ceux de l'Océan Indien (*M. saxatilis* Lamk.) pour lesquels il indique : 6 à 8 inches (20 cm.). Un des *M. hoplites* recueillis en Afrique occidentale par la mission Gruvel mesure 15 cm. (coll. Muséum).

(3) Sauf la dernière phrase : « Sa couleur est fauve, ou d'un brun foncé tirant sur le noir. » On voit qu'Adanson n'a pas mentionné la couleur rose des bords de l'ouverture de *Murex hoplites*. Il est vrai que certains échantillons de cette espèce ne présentent pas trace de cette couleur (2 spécim. des récoltes Gruvel, coll. du Muséum). D'autre part, le Cofar n° 2.377 avait « 9 cotes tuilées ». Ce chiffre paraît élevé, car *M. hoplites* n'a généralement que 7 à 8 varices, mais nous avons trouvé dans la collection Jousseaume un spécimen présentant 9 varices.

Le Loset

Tritonalia (*Ocinebrina*) *fusiformis* Gmel.
(pl. VII, fig. 5, 6, 7, 8)

1757. *Purpura* 23. Le Loset — Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 132 ; pl. 9, fig. 23.

1790. *Murex fusiformis* — Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3549.

1879. *Ocinebrina loset* Adanson, Jousseaume, Et. Purpur., Rev. Mag. Zool., p. 332.

Cette espèce n'a, à notre connaissance, jamais été récoltée depuis Adanson, et son historique se réduit à peu de choses. Gmelin l'a dotée d'un nom linnéen en la plaçant dans les Murex ; Deshayes (1830, Encyclop. méth., Vers, II, p. 371) dit que le « Lozet ... doit appartenir au genre Fuseau », ce qui est une erreur ; Jousseaume par contre a trouvé sa véritable place en le mettant (1879) dans son genre *Ocinebrina* (1).

Objets retrouvés. Trois coquilles, dont la plus grande mesure 14 × 6,5 mm., sont encore collés sur un carton-cuvette qui en a porté neuf, et est marqué : 2344, Atraktos 30 L, Pourpre 23 Loset, hist. Nat. du Seneg., pl. 9, 8 spires, 368. Nous figurons ces objets (pl. VII, fig. 5 et 6). Nous avons aussi retrouvé (fig. 7 et 8) des épreuves des figures du Loset (2).

Caractères de *Tritonalia* (*Ocinebrina*) *fusiformis* Gmel. (3). — Coquille de 14 × 6,5 mm., fusiforme,

(1) La collection Jousseaume renferme, sous le nom « Murex loset Adanson », un échantillon qui appartient en réalité à l'espèce suivante, le « Suga ».

(2) Une première représentation donnait au Loset une ornementation pointillée ; Adanson l'a fait remplacer par une ornementation cancellée, qui n'est pas beaucoup plus heureuse, et dans ce dessin définitif l'ouverture a perdu toute sa ressemblance ; en particulier, rien ne rappelle plus que le labre est dentelé.

(3) Cette description s'applique à l'individu collé à droite et en haut (voir fig. 6). Nous mettons entre parenthèses les données numériques relatives à d'autres individus.

comprenant 7 (ou 6) tours assez renflés séparés par une suture assez enfoncée. Les deux premiers tours, à l'apex, sont lisses ; le 3e présente 2 rangées spirales de tubercules, le 4e en a 3, le 5e, 4, le 6e, 5 ; le dernier tour, 14 (ou 12) rangées. Ces tubercules sont mousses, et très allongés dans le sens spiral. Dans l'intervalle de ces rangées spirales de tubercules se serrent 2 à 4 petits filets spiraux, légèrement grenus. Les tubercules sont alignés d'une rangée à une autre et constituent ainsi des côtes légèrement courbes et légèrement obliques, au nombre de 15 (ou 13) sur le dernier tour et 13 (ou 12) sur le précédent.

L'ouverture, ovale, mesurant 5,5 mm. de haut, est précédée par une lèvre assez large ; son bord droit présente intérieurement 3 (à 5) denticulations qui peuvent être de tailles fort inégales, certaines obsolètes ; au bord columellaire s'observe une callosité assez étendue, terminée en lame.

Le canal, long de 3 mm., est nettement recourbé.

Coloration brun-rougeâtre, les tubercules souvent d'une teinte plus jaune que le reste.

Opercule corné, concentrique, sub-apicial.

Note sur *Murex fusiformis* A. Adams (non Gmelin) = **Tritonalia infelix** nom. nov. — C'est évidemment sans connaître l'existence du *Murex fusiformis* de Gmelin que A. Adams a décrit à son tour un *Murex fusiformis* (1851, Proc. Zool. Soc., p. 268). Cette espèce, citée dans les « Genera rec. Moll. » p. 75, a été figurée dans le « Thesaurus », IV, n° 219, fig. 207. Tryon (1880, Man. Conchol., II, p. 155) pensait que ce pouvait être un *Urosalpinx*, mais Poirier (1882, Nouv. Arch. Mus., p. 126) l'a placée dans les *Ocinebra* qui maintenant (Thiele) doivent s'appeler *Tritonalia*.

Nous proposons de nommer cette espèce **Tritonalia infelix** nom. nov.

Le Suga

(Purpura 24. Le Suga, Adanson, p. 132, pl. 8, fig. 24)
Tritonalia (Ocinebrina) suga (Adans.) nob.
(pl. VII, fig. 9 et 10)

Non seulement cette espèce n'a jamais été identifiée, mais elle n'a même jamais reçu de dénomination linnéenne.

Objets retrouvés. Un carton-cuvette (fig. 9) porte douze exemplaires, de 9, 5 à 11,5 mm., ainsi que l'inscription : 2,345, Pourpre 24 Suga, hist. Nat. du Seneg., pl. 9, fuseau 369, 8 spires, 369.

Caractères descriptifs (1). Coquille de 11×5 mm., allongée, fusiforme, formée de 7 tours arrondis. Les deux premiers tours, à l'apex, sont lisses ; le 3e a 2 rangées spirales de tubercules, le 4e et le 5e en ont 3, le 6e en a 4, et le dernier, 9 (à 11). Ces tubercules sont alignés d'une rangée à la suivante et forment ainsi des côtes, légèrement courbes et légèrement obliques, au nombre de 13 (à 11) sur le dernier tour et 12 (à 11) sur le précédent.

L'ouverture, ovale, mesure 3 mm. de haut. Le labre ne présente pas d'épaississement à l'extérieur, il porte à l'intérieur 5 denticulations plus ou moins régulièrement développées. Le revêtement calleux du bord columellaire ne forme que rarement une lame saillante.

Le canal, long de 2,5 (à 3) mm., est légèrement recourbé.

(1) Les données numériques mises entre parenthèses sont relatives à des exemplaires autres que celui qui fait l'objet de la description, et qui est la coquille fixée dans le rang du haut, 4e individu à partir de la gauche. Nous avons représenté cet individu, grossi, dans la fig. 10.

Coloration : sur un fond blanchâtre se détachent vivement les tubercules, intensément colorés en brun.

Cette espèce est évidemment assez proche de la précédente ; elle s'en distingue par sa taille plus petite, sa forme plus étroite, son ouverture proportionnellement plus petite, son canal plus allongé ; et par le fait que, les tubercules étant beaucoup moins allongés dans le sens spiral, les côtes sont séparées par de plus larges intervalles. Son ornementation est très semblable à celle des jeunes *Ricinula tuberculata* Blainv. (1).

Je n'en connais pas d'autres échantillons que ceux d'Adanson, et qu'une coquille de la collection Jousseaume, étiquetée à tort « Murex loset Adans. Gorée ».

Le Tafon

Cantharus viverratus Kien.

1757. *Purpura* 25. Le Tafon	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 133 ; pl. 9, fig. 25.
1790. *Buccinum rusticum* (pars)	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3486.
1790. *Murex sulcatus*	Gmelin, Ibid., p. 3549.
1834. *Buccinum viverratum*	Kiener, Icon. coq. viv., p. 35, pl. X, fig. 35.
1881. *Cantharus variegatus* Gray,	Tryon, Man. Conch., III, p. 165, pl. 74, fig. 298-299.
1910. *Tritonidea* (*Cantharus*) *viverrata* Kien,	Dautzenberg, Contr. f. mal. Afr. occ., p. 50.
1912. *Tritonidea* (*Cantharus*) *viverrata* Kien,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 29.
1921. *Tritonidea* (*Cantharus*) *sulcata* Gmel.,	Dautzenberg, Contr. f. mal. Cameroun, Rev. zool. Afr., p. 117.

(1) Cette ressemblance d'une *Ocinebrina* avec une *Ricinula* est un argument de plus en faveur de la façon de faire de Thiele (Handb. syst. Weicht.) qui inclut les « Purpuridae » dans les Muricidae, sans même en faire une sous-famille.

1927. *Tritonidea* (*Cantharus*) *sulcata* Gmel.,	Dautzenberg, Contr. f. Cameroun *in* F. col. fr., I, Mollusca, p. 489.

Cette espèce a une synonymie très complexe, que Dautzenberg a longuement étudiée (1921). Cet auteur adopte le nom *Tritonidea* (*Cantharus*) *sulcata* Gmel. Mais ce nom *Murex sulcatus* Gmel. (fondé uniquement sur le Tafon d'Adanson) ne peut être conservé, en raison de l'existence d'un *Murex sulcatus* Born qui est de 1778 (Ind. rerum Mus. Caes. Vindob., p. 324); cette espèce est un *Potamides* (voir Dautzenberg et H. Fischer, Journ. de Conchyl., vol. 53, 1905, p. 128).

Aussi employons-nous le nom donné par Kiener, qui ne prête à aucune ambiguité.

Le Gousol

Mitra fusca Swainson (pl. VII, fig. 11)

1757. *Purpura* 26. Le Gousol	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 134 ; pl. 9, fig. 26.
1831. *Mitra fusca*	Swainson, Zool. Illustr., 2e s., II, pl. 6, fig. 11.
1844. — — Swains.,	Reeve, Conch. Icon., II, *Mitra*, pl. 15, fig. 110.
1880. — — —	Sowerby, Thes. Conch., IV, *Mitra*, p. 5 ; pl. 16, fig. 301.
1882. — — —	Tryon, Man. Conch., IV, p. 122; pl. 36, fig. 75.
1912. — — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 28.
1916. — — —	Hidalgo, Fauna mal. Esp., Port y Bal., p. 431.

Objets retrouvés. Sur une étiquette marquée 2,740, Purpura 40 SS, *Gousol*, Gorée, 1, se trouvait une coquille de *Mitra fusca* Swains., mesurant 20×8,5 mm., qui paraît être le Gousol figuré (figure de gauche au moins).

Cette espèce se trouve depuis Mossamedes (Dautzenberg 1912) jusqu'au Portugal et au Golfe de Biscaye, ainsi qu'à Madère, aux Canaries et aux îles du Cap Vert.

Philippi (Enum. Moll. Sic., II, p. 248) avait assimilé le Gousol à *Mitra lutescens* Lamk., mais celle-ci n'a que 4 plis columellaires (dont 1 obsolète), tandis que le Gousol a 5 plis (dont 1 obsolète).

Le Bigni

Columbella laevigata L. (pl. VII, fig. 12)

1757. *Purpura* 27. Le Bigni		Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 135 ; pl. 9, fig. 27.
1758. *Buccinum laevigatum*		Linné, Syst. nat., éd. X, p. 741.
1853. *Columbella laevigata* L.,		Dunker, Ind. test. Guin. inf., p. 25.
1865. —	— Mke,	Reibisch, Malakoz. Blätter, XI, p. 130.
1900. —	(*Nitidella*) *laevigata* L.,	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 183.

De cette espèce, donnée par Adanson comme très abondante à Gorée, nous avons retrouvé 29 exemplaires étiquetés comme étant le Bigni du Sénégal, et classés en plusieurs variétés sous les n°s 2.466 à 2,469.

Cette espèce doit être considérée comme vivant effectivement en Afrique (Adanson ; Dunker ; Reibisch îles du Cap Vert), en plus de la région antillaise où elle est bien connue. Mais il est curieux qu'elle n'ait pas été récoltée lors des voyages de A. Gruvel.

Le Siger

Columbella rustica L.

1757. *Purpura* 28. Le Siger	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 135 ; pl. 9, fig. 28.

1758. *Voluta rustica*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 731.
1911. *Columbella rustica* L.,	Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénég., p. 29 ; pl. II, fig. 1 à 4.
1912. — — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 34.
1914. — — —	Tomlin et Shackleford, Journ. of Conch., XIV, p. 246.
1920 (1912). — — —	Pallary, Explor. sc. Maroc, p. 37.
1923. — — —	Lamy, Camp. Sylvana, Congr. Soc. sav., 1922, p. 25.

La synonymie de cette espèce ayant été donnée par G. Dollfus en 1911, nous nous sommes contentés de la compléter en citant des travaux postérieurs à cette date.

Nous avons retrouvé 3 exemplaires de *Columbella rustica* collés sur un carton portant mention du Siger du Sénégal, et 26 autres accompagnés d'étiquettes donnant pour provenances Gorée, la Gambie, Constantinople, et répartis en plusieurs variétés. D'autres *Columbella rustica*, d'Alep, portent des numéros qui montrent (d'après le catalogue manuscrit) qu'ils n'étaient pas considérés par Adanson comme appartenant à son « Siger ».

La coquille figurée n'a pas été retrouvée.

Le Staron

Columbella mercatoria L.

1757. *Purpura* 29. Le Staron	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 137 ; pl. 9, fig. 29.
1758. *Voluta mercatoria*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 730.
1883. *Columbella mercatoria* L.,	Tryon, Man. Conch., VI, p. 106, pl. 43, fig. 28 à 33.
1890. — — —	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 153.

Nous avons retrouvé 10 individus, dont 6 avaient

été collés sur un carton-cuvette portant mention du Staron du Sénégal. La coquille figurée n'a pas été retrouvée.

L'identité du Staron et de *Columbella mercatoria* est universellement admise. Mais Adanson est seul, croyons-nous, à avoir cité cette espèce du Sénégal. Bien connue des Antilles, elle a été trouvée aussi aux Canaries (Dautzenberg 1890). Sa présence au Sénégal doit être considérée comme très vraisemblable.

Le Kalan

Strombus bubonius Lamk.

1757.	*Purpura* 30. Le Kalan	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 137 ; pl. 9, fig. 30.
1822.	*Strombus bubonius*	Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 203.
1865.	— — Lamk.	Reibisch, Capv. Moll., Malakoz. Bl., XI, p. 128.
1881.	— — —	Rochebrune, F. arch. Cap Vert, Nouv. Arch. Mus., p. 286.
1885.	— — —	Tryon, Man. Conch., VII, p. 108 ; pl. 2, fig. 11.
1890.	— — —	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 166.
1891.	— — —	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 43.
1897.	— — —	Locard, Expéd. Travailleur et Talisman, I, p. 137.
1910.	— — —	Hidalgo, Moll. Guinea esp., p. 520.
1910.	— — —	Dautzenberg, Contrib. f. malac. Afr. occ., p. 70.
1912.	— — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 41.
1914.	— — —	Tomlin et Shackleford, Mar. moll. S. Thomé. J. of Conch., XIV, p. 249.
1923.	— — —	Lamy, Camp. Sylvana, C. r. Congr. Soc. sav. 1922, p. 26.

1921. *Strombus bubonius* Lamk., Dautzenberg, Contrib. f. malac. Cameroun, Rev. Zool. Afr., IX, pp. 149 à 155.

1927. — — — Dautzenberg, Contrib. f. Cameroun, Mollusca, *in* Faune col. fr., I, p. 495.

En 1921 Dautzenberg a longuement étudié cette espèce au point de vue de sa synonymie, de ses diverses formes, de sa répartition géographique, de son histoire géologique.

Nous n'avons pas retrouvé la coquille figurée, mais seulement un échantillon de *Strombus bubonius* Lamk. de 85 × 52 mm., marqué et étiqueté Kalan, Sénégal.

Le Nivar

Semifusus (*Pugilina*) *morio* L.

1757. *Purpura* 31. Le Nivar — Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 141 ; pl. 9, fig. 3.

1758. *Murex morio* — Linné, Syst. nat., éd. X, p. 753.

1881. *Melongena morio* L., — Tryon, Man. Conchol., III, p. 111 ; pl. 63, fig. 228, 229.

1910. *Semifusus* — — Dautzenberg, Contrib. f. malac. Afr. occ., p. 48.

1911. — — — Dollfus, Coq. quatern. Sénég., p. 25 ; pl. I, fig. 13, 14.

1912. — — — Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 29.

1921. *Melongena* (*Pugilina*) *morio* L., — Dautzenberg, Contrib. f. malac. Cameroun, Rev. Zool. Afr., IX, pp. 112 à 117.

1923. — (*Pugilina*) *morio* L., — Lamy, Camp. Sylvana, C. r. Congrès Soc. sav. 1922, p. 24.

1924. — *morio* L., — Bofill y Poch, Fauna mal. Golf. de Guinea, p. 4.

1927. — (*Pugilina*) *morio* L., — Dautzenberg, Contr. f. Cameroun, Moll., *in* Faune col. fr., I, p. 488.

1931. *Semifusus* (*Pugilina*) *morio* L., — Thiele, Handb. syst. Weicht., I, p. 320.

Le travail de Dautzenberg de 1921 donne une synonymie extrêmement étendue.

Nous avons retrouvé une coquille de *Semifusus morio* L., de 123 × 53 mm., marquée et étiquetée comme étant une Pourpre 31 Nivar, du Sénégal. Ce n'est pas l'exemplaire figuré.

Cette espèce est répandue sur les deux rivages de l'Océan Atlantique ainsi qu'aux Antilles.

Le Blatin

Drupa nodulosa C. B. Adams (pl. VII, fig. 13, 14, 15)

1757. *Purpura* 32. Le Blatin	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 142 ; pl. 9, fig. 32.
1845. — *nodulosa*	Adams (C. B.), Proc. Boston Soc. Nat. Hist., t. II, p. 2.
1880. *Ricinula* (*Sistrum*) *nodulosa* Ad.,	Tryon, Man. Conch., II, p. 190 ; pl. 59, fig. 275.
1893. *Sistrum nodulosum* Ad.,	Stearns, U. S. exped. W.-Afr., Proc. U. S. Nat. Mus., XVI, p. 331.
1907. *Ricinula nodulosa* —	Lamy, Coq. S. Thomé, Bull. Mus., XIII, p. 149.
1909. — — —	Nobre, F. malac. poss. portug. Afr. occ., p. 23.
1910. *Sistrum nodulosum* —	Hidalgo, Mol. Guin. esp., p. 519.
1914. — — —	Tomlin et Shackleford, Mar. moll. S. Thomé, J. of Conch., XIV, p. 247.
1923. *Ricinula nodulosa* —	Lamy, Camp. Sylvana, C. R. congrès Soc. sav. 1922, p. 25.

Le Blatin d'Adanson n'a été cité par aucun auteur, semble-t-il (1).

Objets retrouvés. Sur un carton-cuvette portant mention du Blatin du Sénégal, se trouvaient 7 coquilles de *Drupa nodulosa* C. B. Ad., dont 5 encore collées.

(1) Dans l'Encyclopédie Méthodique, au mot Blatin, Bruguière renvoie à Buccin Blatin, et là il dit : voyez Fuseau Blatin. On sait que son travail s'arrêta avant la lettre F.

Dimensions : 7 à 15 mm. (pl. VII, fig. 13). Nous représentons aussi (fig. 14 et 15), à titre de curiosité, des épreuves de la figure du Blatin (1).

Cette espèce est répandue sur les deux rives de l'Atlantique ainsi qu'aux Antilles. Le colonel Messager en a récolté 18 échantillons au Sénégal (coll. M. Denis).

Le Silus

Cantharus assimilis Reeve (pl. VII, fig. 16)

1757. *Purpura* 33. Le Silus	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 143 ; pl. 9, fig. 33.
1846. *Buccinum assimile*	Reeve, Conch. Icon., pl. XII, fig. 90.
1881. *Cantharus d'Orbignyi* Payr. var. *assimilis* Rve,	Tryon, Man. Conch., III, p. 158 ; pl. 73, fig. 267.
1890. *Cantharus assimilis* Rve,	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 152.
1890. *Tritonidea* (*Cantharus*) *assimilis* Rve,	Dautzenberg, Ibid., p. 165.
1891. *Tritonidea* (*Cantharus*) *assimilis* Rve,	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 36.
1910. *Tritonidea* (*Cantharus*) *assimilis* Rve,	Dautzenberg, Contr. f. mal. Afr. occ., p. 50.
1912. *Tritonidea* (*Cantharus*) *assimilis* Rve,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 30.
1923. *Tritonidea* (*Cantharus*) *assimilis* Rve,	Lamy, Camp. Sylvana, C. R. Congr. Soc. sav. 1922, p. 24.

Objets retrouvés (pl. VII, fig. 16). Sur un carton portant mention du Silus du Sénégal, sont collées 3 coquilles de *Cantharus assimilis* Rve. L'une d'elles, mesurant 20 × 9 mm., paraît bien être l'exemplaire

(1) La première épreuve montre la forme générale de *Drupa nodulosa* beaucoup mieux que ne fait la figure définitive. Mais les nodules y dont mal représentés, et c'est sans doute pour cela qu'Adanson a fait recommencer ce dessin. Malheureusement, ici comme pour le Loset, la nouvelle figure dénature la forme générale, et l'aspect de l'ouverture est complètement altéré.

figuré par Adanson. Les deux autres mesurent 14 × 7 et 11 × 5,5 mm.

Le Farois

(Purpura 34. Le Farois. Adanson, p. 143, pl. 9, fig. 34)
Clavatula bimarginata Lamk. (pl. VIII, fig. 1)
(+ *Clavatula sacerdos* Reeve ?)

La collection contient une coquille de 50 mm. (sommet tronqué) × 18 mm., sans inscription, mais étiquetée : 2,340, Pourpre 34 farois, Hist. nat. du Seneg., pl. 9, Atraktos. 30 G, 12 spires. Elle semble bien être la coquille figurée, et appartient à l'espèce *Clavatula bimarginata* Lamk.

Mais Adanson étudie à la page 144 les variétés du Farois : « Il y en a, et ce sont ordinairement les plus petites et les moins allongées, qui ont le rang inférieur des boutons des spires plus aplati et moins relevé que le rang de la spire suivante. On voit le contraire dans les autres. » Il semble bien que la première partie de cette phrase concerne *Clavatula sacerdos* Reeve, la dernière partie étant relative à *C. bimarginata*.

Nous avons d'ailleurs trouvé dans la collection un spécimen de *C. sacerdos*, mesurant 37 × 14,5 mm. ; mais il n'est pas étiqueté et ne porte qu'un numéro illisible.

Le Génot

Genota mitraeformis Wood (pl. VIII, fig. 2, 3, 4)

1757. *Purpura* 35. Le Génot	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 145 ; pl. 9, fig. 35.
1828. *Murex mitriformis*	Wood, Index testac., Suppl., p. 15 ; pl. V, fig. 25.
1853. *Turris* (*Genota*) *mitriformis* Wood,	Adams (H. et A.), Gen. Rec. Moll., I, p. 89.

1884.	*Genotia mitraeformis* Wood,	Tryon, Man. Conch., VI, p. 174; pl. VII, fig. 1.
1891.	— — —	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 30.
1910.	— — —	Dautzenberg, Contr. f. mal. Afr. occ., p. 18.
1912.	— — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 7.
1922.	— — —	Odhner, Göteborgs K. V. V. S. Handl., F. 4, XXVI, Avd. 23, p. 16.
1931.	*Genota* — —	Thiele, Handb. syst. Weicht., I, p. 372.

Nous avons retrouvé un exemplaire (pl. VIII, fig. 2), mesurant 36 × 12 mm., marqué : Genot Sg... 374, et étiqueté de même sous le n° 2339 (4). Ce doit être la coquille figurée (1).

Nous figurons aussi (pl. VIII, fig. 3) une épreuve, retrouvée dans le dossier de l'encyclopédie. La forme de l'ouverture est mieux rendue sur cette épreuve que sur le dessin définitif (fig. 4).

Le Barnet

Pyrene cribraria Lamk.

1757. *Buccinum* 1. Le Barnet	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 146 ; pl. 10, G. III, fig. 1.
1822. *Buccinum cribrarium*	Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 274.
1910. *Columbella cribraria* Lmk.,	Dautzenberg, Contr. f. malac. Afr. occ., p. 59.

(1) Adanson n'a pas envoyé d'exemplaire du Génot à Paris, car le catalogue manuscrit ne mentionne pas le Genot ni le n° 2.339 (4). Il est donc probable que le spécimen retrouvé est le seul qu'il ait jamais eu. Cette coquille présente deux perforations, qui ne sont pas figurées, mais Adanson dit à la p. XXVI de sa préface qu'il a « évité... de donner des figures de coquilles imparfaites, roulées... etc. » Lorsqu'il ne disposait que d'un échantillon imparfait, la figure ne tenait pas compte des imperfections (voir en particulier le cas du Gatan).

1912. *Columbella (Mitrella) cribraria* Lmk., Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 35.
1941. — *cribraria* Lmk., Lamy, Bull. Muséum, 2e s., XIII, p. 306.

Il a été retrouvé 29 échantillons, collés sur deux cartons mentionnant le Buccin Barnet. C'est au mois de mars (1750) que cette espèce a été observée par Adanson à Gorée, comme nous l'apprend la description latine incluse dans l'Encyclopédie.

Ed. Lamy (1941) a étudié l'historique et la répartition géographique de *Columbella cribraria*, qui se montre cosmopolite.

Le Jol

Pyrene (Mitrella) denticulata Duclos

(pl. VIII, fig. 5 et 6)

1757. *Buccinum* 2. Le Jol — Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 149 ; pl. 10, G. III, fig. 2.
1840. *Colombella denticulata* — Duclos, Hist. Coq. Univ., g. Colombelle (1835), pl. 9, fig. 3, 4 ; Id., 1846, *in* Chenu, Illustr. conch., Colombella, pl. 9, fig. 3, 4.
1884. *Columbella (Mitrella) triangulifera* — Von Maltzan, Diagn. neuer Seneg. Gastr., Nachrichtsbl. deuts. Malakoz. Ges., XVI, p. 71.
1897. *Columbella denticulata* Ducl., — Kobelt, Conch. Cab., 2e éd., *Columbellidae*, p. 315; pl. 40, fig. 8.
1942. *Pyrene (Mitrella) denticulata* Ducl., — Fischer-Piette, Bull. Muséum, séance 26 mars 1942.

Objets retrouvés. Dix échantillons, mesurant de 5,1 à 7,5 mm., sont collés sur un carton-cuvette portant : 2479. 2480, Buccin 2 Jol, hist. nat. du Seneg., pl. 10, Bukk... 41 G et I, 7 spires lisses 381, 10.

Discussion. Le Jol n'avait jamais été identifié (Des-

hayes, 1830, Encycl. méth., Vers, II, p. 326, pensait que c'était une Nasse). Les échantillons (fig. 5) concordent parfaitement avec ceux que nous avons étudiés (1942) sous le nom de *Pyrene denticulata* Duclos, espèce qui était d'habitat inconnu mais que nous avons dit être du Sénégal en lui rapportant la *Columbella triangulifera* von Maltzan (non figurée, mais d'habitat connu : Gorée). L'identification du Jol confirme l'habitat sénégalien de *Pyrene denticulata*, et nous fait mieux connaître les variations de cette espèce : Adanson dit qu' « elle est blanche, gris-de-lin, couleur de chair, ou brune » (ou violette, d'après le catalogue manuscrit, n° 2480) ; ajoutons que l'un des échantillons retrouvés, de 5,1 × 3 mm., est beaucoup plus orné que les autres (fig. 6) : sur la couleur de fond, qui est fauve foncé, se détache, en plus de la bande blanche festonnée subsuturale, une autre bande blanche spirale, occupant le milieu du dernier tour, et, sur tout le reste, un semis de points blancs.

Le Nisot

Pyrene (*Seminella*) *cancellata* Gask. (pl. VIII, fig. 7)

1757.	*Buccinum* 3. Le Nisot	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 150 ; pl. 10, G. 3, fig. 3.
1851.	*Columbella cancellata*	Gaskoin, Proc. Zool. Soc. Lond., XIX, p. 6.
1858.	— — Gask.,	Reeve, Conch. Icon., XI, *Columbella*, pl. 22, fig. 126.
1883.	— *obesa* Ad. var. *cancellata* Gask.,	Tryon, Man. Conchol., V, p. 169 ; pl. 57, fig. 8.
1890.	*Columbella* (*Seminella*) *cancellata* Gask.,	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 165.
1897.	*Columbella* (*Seminella*) *cancellata* Gask.,	Kobelt, Conch. Cab., 2e éd., p. 225 ; pl. 30, fig. 16.
1912.	*Columbella* (*Seminella*) *cancellata* Gask.,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 35.

Objets retrouvés. Sept exemplaires, mesurant de 5 à 9,2 mm., se trouvaient collés sur un carton-cuvette portant : 2,484, Buccin 3 Nisot, hist. nat. du Seneg., pl. 10 Purpura 41. M., 8 spires 25 cotes vertical tubercul..., 382. Nous représentons l'un des exemplaires (pl. VIII, fig. 7). Le *Pyrene cancellata* Gaskoin n'avait pas eu d'autre figuration originale que celle de Reeve.

Discussion. Le Nisot n'avait jamais été identifié. Bruguière (Encyclop. méthod., I, p. 283) a parlé, sous le nom de *Buccinum nisot* Adanson, d'exemplaires qui ne semblent pas correspondre à l'espèce d'Adanson. Car ces coquilles, qu'il a vues chez des marchands d'histoire naturelle, atteignent 7 lignes de longueur (16 mm.) alors que le Nisot ne dépasse pas, semble-t-il, 9 à 10 mm. ; et surtout, Bruguière dit que la lèvre droite de l'ouverture est « tranchante sur le bord et sans dents » (le Nisot, dès la taille de 6 mm., a des dents labiales), et que la lèvre gauche est « garnie sur le bord de quatre ou cinq petites dents dont M. Adansson (*sic*) n'a point parlé parce qu'il paroit qu'il n'a connu que des coquilles où la bouche n'étoit pas encore formée ». Mais, sur 7 exemplaires retrouvés du Nisot, 5 sont parfaitement adultes.

Le Rac

(Adanson, p. 150)

Sous le nom de Rac on trouve dans la collection d'Adanson deux espèces. L'une, n° 2482, est étiquetée Buccin 4 Rak et enregistrée au catalogue manuscrit comme étant le *Rak*, hist. du Seneg., pl. 10. L'autre, n° 2483, est mentionnée « Le même Rak » au catalogue manuscrit, mais étiquetée « Buccin autre Rak ». Comme rien, dans l'ouvrage d'Adanson, ne permet de

trouver une allusion à cette dualité (1), et que le texte et la figure s'appliquent mieux à l'espèce n° 2483 qu'au n° 2482, nous considérerons que le Rac décrit est le n° 2483 ; le n° 2482 sera à nos yeux une espèce non publiée par Adanson. Cela présente d'ailleurs l'avantage d'éviter des confusions au sujet du *Columbella rac* Dautzenberg.

1°) Le Rac décrit et figuré.

Pyrene (*Anachis*) *rac* (Adanson) Dautzenberg
(non Bruguière)
(pl. VIII, fig. 8)

1757. *Buccinum* 4. Le Rac	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 150 ; pl. 10, G. III, fig. 4.
1890. *Columbella strigata* Rve,	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 165.
1891. — (*Seminella*) *rac* (Adanson),	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 38 ; pl. 3, fig. 2 a, 2 b, 2 c.
1906. *Columbella* (*Seminella*) *rac* (Adans.) Dautz.,	Dautzenberg et H. Fischer, Drag. Ouest Afr., Camp. Monaco, fasc. 32, p. 30.
1910. *Columbella* (*Seminella*) *rac* (Adans.) Dautz.,	Dautzenberg, Contr. f. malac. Afr. occ., p. 59.
1912. *Columbella* (*Seminella*) *rac* (Adans.) Dautz.,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 35.

Objets retrouvés. Vingt-deux coquilles, mesurant de 5,1 à 10, 8 mm., sont collées sur un carton-cuvette portant : 2,483, Buccin autre Rak Sgl., pl. 10, Bukkinon 41 L, 20, 37 (9 ?), 20 (côtes ?).

Discussion. Ces exemplaires sont semblables à ceux qu'a récoltés la mission Gruvel (coll. du Muséum)

(1) On pourrait toutefois penser que, si Adanson (p. 150) envisage que le Rac n'est peut-être qu'une variété du Nisot, c'est en raison de l'existence de l'espèce n° 2.482, qui possède, comme le Nisot, deux systèmes perpendiculaires de sculpture.

ainsi qu'aux figures données par Dautzenberg (1891) pour son *Columbella rac.* En particulier, ils présentent des côtes assez espacées, sur le dernier tour seulement, ce qui correspond à l'expression « quelques canelures » employée par Adanson.

Bruguière (1789, Encycl. méth., Vers, I, p. 284) a nommé *Buccinum rac* Adansson (*sic*) une espèce pour laquelle il ne donne d'autre citation que celle d'Adanson, mais il dit en avoir eu de Barbarie par l'abbé Poiret, et qu'elle est « très distincte » du Nisot. Ce qu'il a eu en mains est certainement autre chose que le Rac : l'ouverture égale presque la moitié de la longueur de la coquille (chez le Rac et le Nisot elle n'égale que le tiers) ; la lèvre droite est « sans dents ni stries » ; il parle de sutures « beaucoup plus profondes » que chez le Nisot (celles du Rac ne sont nullement plus profondes). Enfin, la coquille est « garnie depuis la base jusqu'au sommet » de plis longitudinaux, ce qui n'est pas le cas du Rac (Adanson) Dautzenberg (1).

Le Rac de Bruguière reste à identifier ; étant placé sous le vocable générique *Buccinum*, il n'interdit pas l'existence du Rac de Dautzenberg, nommé comme *Columbella.*

2° Le Rac non publié.

Pyrene (*Anachis*) sp. cf. *strenella* Duclos
(pl. VIII, fig. 9)

Il n'existe qu'un échantillon, un peu usé, de 9 × 4,2 mm., de teinte fauve clair, collé sur un carton-cuvette portant : 2,482, Buccin 4 Rac, hist. nat. du Seneg., pl. 10. Bukkinon 41. K, 8 spir 20 cot. verticales, 385.

Cette coquille (pl. VIII, fig. 9) nous paraît identique à des échantillons de la collection du Muséum qui sont

(1) Mais c'est le cas de l'espèce n° 2.482.

étiquetée : *Columbella strenella* Duclos, Océanie (text-fig. 2 A). Les caractères de sculpture sont les mêmes : nombreuses cannelures longitudinales (26 sur le dernier tour), séparées par des intervalles un peu plus

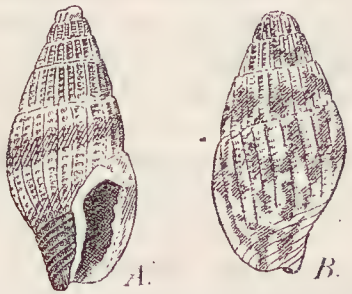

Text-fig. 2. — Colombelles de la collection du Muséum étiquetées *C. strenella* Duclos. En A, un individu coloré par deux bandes brunes, l'une à la base, l'autre au milieu du tour. En B, un individu portant des taches brunes disposées en chevrons.

étroits qu'elles ; nombreuses stries spirales (8 sur l'avant-dernier tour, 23 sur le dernier tour), interrompues par les cannelures, sauf les 6 stries les plus antérieures, qui sont continues du fait que les cannelures s'arrêtent avant la base de la coquille ; 5 ou 6 dents labiales (5 chez l'échantillon d'Adanson), 5 à 7 plis columellaires obsolètes (5 chez l'échantillon d'Adanson).

Il n'est pas certain que l'appellation *Columbella strenella* Duclos qui a été appliquée à ces coquilles par un déterminateur anonyme, soit justifiée. La figure de Duclos (qui est l'unique document que nous possédions sur cette espèce. *In* Hist. coq. univ., pl. 8, fig. 1, 2 ; et *in* Chenu, Illustr. conch., 1, pl. 8, fig. 1, 2, avec échelle) représente une coquille plus grande (11 mm.), munie de 8 dents labiales.

On pourrait penser à d'autres espèces, malheureusement aussi mal connues : *C. cuspidata* Marrat (1877,

Quart. Journ. Conch., I, p. 242), espèce ouest-africaine, décrite trop sommairement et non figurée ; ou *C. sparsa* Reeve (1859, Conch. Ic., XI, *Columbella*, pl. XXXI, fig. 200), d'habitat inconnu. Certains échantillons de la collection du Muséum (text-fig. 2 B), étiquetés aussi *C. strenella*, et qui ne se distinguent des autres que par leur ornementation colorée (lignes zizzag brunes), paraissent avoir bien des rapports avec *C. suffusa* Sow. (1).

Espérons que de nouvelles trouvailles africaines viendront éclaircir cette question.

Le Funon

Mitra (*Costellaria*) *strictecostata* von Maltzan
(pl. VIII, fig. 10)

1757.	*Buccinum* 5. Le Funon	Adanson, Hist. nat. Sénégal, p. 150 ; pl. 10, G. III, fig. 5.
1884.	*Mitra* (*Costellaria*) *strictecostata*	Von Maltzan, Diagn. neuer Senegamb. Gastrop., Nachrichstbl. deutsch. Malakoz. Ges., XVI, p. 73.
1910.	— (*Costellaria*) *strictecostata* von Maltz.,	Dautzenberg, Contrib. f. malac. Afr. occ., p. 46.
1912.	— (*Costellaria*) *strictecostata* von Maltz.,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 28.

La seule opinion qui, à notre connaissance, ait jamais été émise sur le Funon, est celle de Deshayes (Encycl. méth., Vers, II, p. 147) : « Nous croyons qu'elle appartient au genre Colombelle. »

Objets retrouvés. Trois coquilles sont collées sur un carton-cuvette marqué : 2483 bis, Buccin 5. funon,

(1) Cette espèce, du Pacifique américain, a été décrite en 1847 (Thes. Conch., I, p. 142, sp. 92, pl. 40, fig. 166-167) ; Chenu (1859, Man. de Conch., I, p. 201, fig. 1087) l'a prise pour type du genre *Atilia* H. et A. Adams. Elle paraît distincte de *C. suffusa* Duclos (*in* Chenu, Illustr. conch., I, pl. 13, 1846, fig. 1, 2, espèce complètement oubliée), et devrait alors changer de nom.

hist. nat. du Seneg., pl. 10, Bukkinon 41 L. bis, 9 spires 20 cotes transv., 388. Ces trois coquilles ne sont pas de même espèce : une seule d'entre elles correspond au Funon tel qu'Adanson l'a décrit dans son ouvrage, et c'est sans doute l'exemplaire figuré (1).

Cette coquille (pl. VIII, fig. 10) mesure 11,2 × 4,2 mm. Tous ses caractères nous paraissent coïncider avec ceux de *Mitra strictecostata* von Maltzan, espèce non figurée mais bien décrite (2).

Des deux autres coquilles, la plus grande (9,5 × 4,6 mm.) est une *Mitra zebrina* d'Orb. (connue des Canaries, du Maroc, et de Madère, Lowe ; sa meilleure figuration est celle de Sowerby, Thes. Conch., IV, pl. 22, fig. 481) ; l'autre est une Mitre fort petite (6,1×3 mm.), pour laquelle nous ne hasarderons pas de nom d'espèce.

Le Soni

Chauvetia soni (Adanson) Bruguière
(pl. VIII, fig. 11, 12, 13, 14)

1757. *Buccinum* 6. Le Soni	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 151 ; pl. 10, G. III, fig. 6.
1789. *Buccinum soni* Adansson,	Bruguière, Encycl. méth., Vers, I, p. 283.
1910. *Donovania fasciata*	Sowerby, Descript. new sp., Proc. mal. Soc. Lond., IX, p. 65, fig.
1912. — — Sow.,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 38.

Linné (Syst. nat., éd. XII, p. 1233) cite le Soni dans la synonymie de son *Turbo Cimex*, qui est une *Rissoa*.

(1) Le catalogue des envois au Jardin du Roi ne comporte pas de n° 2.483 bis et ne mentionne pas le Funon. Il semble donc qu'Adanson n'en avait pas de double.

(2) Dautzenberg (1910), ayant retrouvé cette espèce, a voulu la représenter, et son texte renvoie à un numéro de figure, mais rien n'y correspond sur les planches.

Bruguière a donné au nom créé par Adanson une consécration linnéenne ; et il a décrit de plus (p. 284) une variété du Soni, qui « en diffère à bien des égards » comme il le dit lui-même. Deshayes (1832, Encycl. méth., Vers, III, p. 964) se contente de dire que le Soni semble bien appartenir au genre Buccin. Depuis lors il ne semble pas que le Soni ait fait l'objet de remarques.

Objets retrouvés. Un carton-cuvette porte 8 coquilles collées, de 4 à 6 mm. de long, ainsi que l'inscription suivante : Buccin 6 Soni, hist. nat. du Seneg., pl. 10, Bukkinon 41 P, 8 spires 6 fl [pour : filets] longitudinaux, 385.

Nous figurons (pl. VIII, fig. 11 à 14) plusieurs de ces coquilles, appartenant à divers âges : un stade jeune (4 mm., fig. 11) ; un stade plus proche de l'état adulte (5 mm., fig. 12), mais dont le labre n'est pas achevé. C'est à ce stade que semble correspondre le *Donovania fasciata* figuré par Sowerby; et deux échantillons dont le labre, achevé, est muni de dents au côté interne. L'un, de 5,5 mm. (fig. 13) possède une dent nette et, plus antérieurement, deux dents obsolètes ; ces dents ne sont pas visibles sur la photographie. L'autre, de 6 mm. (fig. 14), a deux dents nettes (dont la première, prédominante, est seule visible sur la photographie), suivies de deux dents obsolètes.

La coloration brun-rouge des deux rangs de nodules est bien telle que l'ont décrite Adanson puis Sowerby; ce dernier auteur signale aussi la présence de 4 lignes brunes basilaires. Nos exemplaires n'en présentent que 3, et encore la couleur en est-elle bien pâlie.

Rappelons que les espèces de ce genre *Chauvetia* Monterosato 1884 = *Lachesis* Risso 1826 (*non* Daudin 1803) = *Donovania* B. D. D. (*non* Leach 1814), long-

temps placées parmi les *Pleurotomidae*, ont fait récemment retour aux *Buccinidae* (1931, Thiele, Handb. syst. Weicht., I, p. 318).

Le Dip

Chauvetia candidissima Philippi (pl. VIII, fig. 15)

1757. *Buccinum* 7. Le Dip	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 151 ; pl. 10, G. III, fig. 7.
1836. *Buccinum candidissimum*	Philippi, Enum. Moll. Sicil., I, p. 222 ; pl. XI, fig. 18.
1883. *Lachesis candidissima* Phil.,	Von Maltzan, Beitr. Kenntn. Senegamb. Pleurot., Jahrb. deutsch. Malak. Ges., X, p. 130.
1890. *Donovania* — —	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 166.
1891. — — —	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 41 ; pl. III, fig. 3.
1912. — — —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 38.
1931. *Chauvetia* — —	Thiele, Handb. syst. Weicht., I, p. 318.
1941. — — —	Lamy, Bulletin Muséum, XIII, p. 175.

Une synonymie plus complète se trouve dans le travail de Ed. Lamy, 1941, p. 176-177.

De cette espèce nous avons retrouvé 8 échantillons, sur un carton-cuvette portant l'inscription suivante : 2,488, Buccin 7. Dip. hist. Nat. du Seneg., pl. 10, Bukkinon 41. 2, 10 spires 10 filets .... tuberculés ...., 386.

Ces exemplaires (pl. VIII, fig. 12), qui mesurent 7 à 11 mm. de long, appartiennent à la var. *tenuisculpta* Dautzenberg (loc. cit., 1891).

Le Popel

Tympanotonus fuscatus L.

1757. *Cerithium* 1. Le Popel	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 153 ; pl. 10, G. IV, fig. 1.
1758. *Murex fuscatus*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 755.
1758. — *Radula*	Linné, Ibid., p. 756.
1866. *Tympanotonos Owenii*	Férussac in Reeve, Conch. Icon., XV, *Tympanotonos*, pl. I, fig. 5.
1927. *Potamides* (*Tympanotomus*) *fuscatus* (Linné) auct.,	Dautzenberg, Contr. f. Cameroun, Mollusca I, in F. Col. fr., I, p. 495 ; var. *radula* p. 497 ; var. *Oweni* p. 498.

Le dernier travail cité contient toutes les références bibliographiques désirables.

Objets retrouvés. Cinq échantillons (dont deux tronqués), mesurant 35 à 64 mm. de long, sont étiquetés comme étant le Cerite 1 Popel, n° 2499. Ils appartiennent aux variétés *radula* ou *Oweni*, non à la forme typique. Les spécimens figurés n'ont pas été retrouvés.

Le Cérite

Cerithium erythraeonense Lamarck (pl. VIII, fig. 16)

1757. *Cerithium* 2. Le Cérite	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 155 ; pl. 10, G. IV, fig. 2.
1822. *Cerithium erythraeonense*	Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 70.
1923. — — Lmk.,	Vignal, Journal de Conchyl., LXVIII, p. 18.
1938. — — —	Lamy, Mémoires Instit. Egypte, XXXVII, p. 64.
1939. — — —	Moazzo, Mém. Instit. Egypte, XXXVIII, p. 171.
1942. — — —	Abrard, Arch. du Muséum, 6e s., XVIII, p. 59 ; pl. VI, fig. 21.

Les trois derniers travaux cités contiennent toutes les références désirables.

Les auteurs ont beaucoup discuté sur le Cérite d'Adanson, coquille restée énigmatique jusqu'à l'identification que nous en avons faite (1940, Bull. Muséum, p. 116).

D'Orbigny (1840, Moll. Canaries *in* Webb et Berthelot, p. 92) l'assimilait à *Cerithium nodulosum* Brug.

Pour Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus (Moll. mar. Roussillon, I, p. 198), l'espèce que Bruguière a nommée *Cerithium Adansoni* est bien le « Cérite » d'Adanson.

Cossmann (Essai de Paléoconchologie comparée, 7e livraison, 1906, p. 65 à 67) s'élève contre cette opinion. Il traite longuement du genre « *Cerithium*, Bruguière, 1789, *non* Cérite, Adanson 1757, *quod est forsan Potamides* ». « Si l'on se reporte à l'ouvrage d'Adanson... on constate que le « Cérite » est une coquille pyraziforme, provenant de « la vase de la Gambie » et qui ne ressemble à aucune forme marine connue. Il est donc inadmissible d'en faire le type d'un genre marin, tel que *Cerithium*, et surtout de l'identifier avec le groupe de *Cerithium vulgatum*. La plupart des échantillons étiquetés *Cer. Adansoni* dans les collections... ne ressemblent aucunement à la figure du Cérite d'Adanson... ». Pour permettre d'en juger, Cossmann reproduit (pl. I, fig. 3-4) la figure d'Adanson; et il ajoute : « Si l'on tenait à ressusciter le Cérite, il faudrait alors appliquer le vocable *Cerithium*... aux *Pyrazus*... et créer un nouveau nom générique pour *Cerith. nodulosum* Brug. ». Il rejette évidemment cette solution, le « Cérite » étant une coquille « mal figurée, non retrouvée ».

Pour Nobre (1909, Matér. ét. f. malac. possess. portug. Afr. occ., Bull. Soc. Port. Sc. nat., III, suppl. 2,

p. 31), le Cérite est *Tympanotomus radula* L. (et le Popel (*Tympanotomus fuscatus* L.).

Enfin, Vignal (Journ. de Conchyl., LVIII, 1910, p. 138-140, et LXVIII, 1923, p. 15-16) admettait, comme les auteurs des « Mollusques du Roussillon », que le Cérite d'Adanson devait être identifié au *Cerithium Adansoni* Brug.

Aucune de ces opinions ne se trouvait être juste.

Objets retrouvés (pl. VIII, fig. 16). Nous avons retrouvé la coquille figurée par Adanson. Elle mesure 56 × 30 mm., ce qui correspond aux dimensions indiquées par l'auteur (p. 155) : « Deux pouces de longueur et une fois moins de largeur », ce qui ferait 54 mm. × 27 mm. Lorsqu'on la place sur la figure (pl. 10, Cérite 2), les contours se superposent à peu près. Quant aux détails de l'ornementation, ils sont fort mal dessinés mais se reconnaissent cependant sans difficulté.

Sur le bord de l'ouverture, et sur la dernière spire, Adanson a écrit : 2492, Cérite 2, Sénegal (1).

Cet exemplaire est un *Cerithium erythroenense* Lamk.

Dans la collection nous n'avons rien retrouvé qui corresponde à la variété mentionnée p. 156, et qui consiste en ce que les jeunes ont les bossettes des spires assez longues et pointues. Ce passage peut concerner une espèce tout à fait différente, à en juger par l'exemple du Chadet (voir plus loin).

Discussion. *Cerithium erythroenense* Lamk. est

(1) A vrai dire, on croit d'abord lire : 2.493 ; mais en fait l'inscription a reçu la surcharge suivante : 16 —, et le tiret suivant le 16 est venu barrer le 2 et lui donner l'apparence d'un 3. La différence d'intensité des encres ne laisse aucun doute.

Sous ce même nombre 2.492, le catalogue manuscrit mentionne l'envoi au Jardin du Roi d'un exemplaire de 2 1/2 pouces (67 mm. 5) du Cérite du Sénégal.

une espèce de la Mer Rouge et de l'Océan Indien. Adanson la situe avec précision en Afrique occidentale, puisqu'il dit (p. 156) qu'elle vit « en petite quantité dans la vase du fleuve Gambie, vis-à-vis le comptoir d'Albreda ». Aucun autre auteur ne l'a signalée depuis lors dans ces régions. Toutefois, une espèce très voisine, *Cerithium nodulosum* Brug., a été citée de Lancerotte (Canaries) par d'Orbigny (*in* Webb et Berthelot, 1840, p. 92), mais rien n'est venu non plus confirmer cet habitat.

Le Goumier

Cerithium (*Vulgocerithium*) *vulgatum* Bruguière

1757.	*Cerithium* 3. Le Goumier			Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 156 ; pl. 10, G. IV, fig. 3.
1789.	*Cerithium vulgatum*			Bruguière, Encyclop. méthod., Vers, I, p. 481.
1840.	—	—	Brug.,	D'Orbigny, *in* Webb et Berthelot, Moll. Canaries, p. 92.
1884.	—	—	—	Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, Moll. mar. Roussillon, I, p. 198 ; pl. 22, fig. 1 à 15.
1886.	—	—	—	Watson, Voy. Challenger, Zool. XV, Report Gasteropoda, p. 532.
1887.	—	—	—	Hoyle, Shells W. coast Afr., Proc. Roy. Phys. Soc., IX, p. 340.
1890.	—	—	—	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 156.
1891.	—	—	—	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 23.
1893.	—	—	—	Stearns, Moll. U. S. exped. W.-Afr., Proc. U. S. Mus., XVI, p. 332.
1909.	—	—	—	Nobre, Matér. ét. f. mal. possess. portug. Afr. occ., p. 30.
1913.	—	—	—	Melvill et Standen, Trans. Roy. Soc. Edinburgh, XLVIII, p. 341.

1920 (1912). *Cerithium* (*Vulgocerithium*) *vulgatum* Brug., — Pallary, Explor. sc. Maroc, Malacologie, p. 44.

1932. *Cerithium vulgatum* L., — Turton, Mar. sh. Port Alfred, S. Africa, p. 125.

Objets retrouvés. Un *Cerithium vulgatum*, de 57,5 mm. de long, est étiqueté comme étant le Cérite goumier du Sénégal, n° 2494; deux autres exemplaires de la même espèce, mesurant 61 et 46 mm., n'ont ni inscriptions ni étiquettes. La coquille figurée n'a pas été retrouvée.

Répartition. Cette espèce paraît être répandue, non seulement de la Méditerranée au Sénégal et aux Canaries comme le disaient Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, mais beaucoup plus loin : Nobre la cite de Loanda, Turton de Port-Alfred, et Watson du Cap de Bonne-Espérance. Dans les îles, elle existe à San Thomé (Hoyle), à Saint-Vincent du Cap Vert (Stearns, Melvill et Standen), aux Canaries (d'Orbigny; Dautzenberg 1890 et 1891). Watson (loc. cit. p. 533) dit qu'elle existe aux îles Salvages mais non à Madère.

Le Chadet

(Cerithium 4. Le Chadet, Adanson, p. 157 ; pl. 10, G. IV, fig. 4)

Cerithium atratum Born (pl. VIII, fig. 17)

Var. du Chadet : *C. litteratum* Born + *Batillaria* (*Lampanella*) *minima* Gmel. var. *nigrescens* Mke. (pl. VIII, fig. 18)

1° Le Chadet proprement dit

1757. *Cerithium* 4. Le Chadet — Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 157 ; pl. 10, G. IV, fig. 4.

1780.	*Murex atratus*			Born, Test. Mus. Caes. Vindob., p. 324 ; pl. XI, fig. 17, 18.
1853.	*Cerithium atratum*		Born.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. inf., p. 18 ; pl. III, fig. 5, 6.
1881.	—	—	—	Rochebrune, Matér. F. Arch. Cap Vert, p. 283.
1887.	—	—	—	Tryon, Man. Conch., IX, p. 128; pl. 22, fig. 68-70.
1893.	—	—	Brug.,	Stearns, Moll. U. S. exp. W.-Afr., Proc. U. S. Mus., XVI, p. 332.
1909.	—	—	Born.,	Nobre, F. malac. possess. portug. Afr. occ., p. 31.
1910.	—	—	—	Dautzenberg, Contrib. f. malac. Afr. occ., p. 71.
1911.	—	—	—	Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénég., p. 34 ; pl. II, fig. 5-7.
1912.	—	—	—	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 41.
1914.	—	—	—	Tomlin et Shackleford, Mar. moll. S. Thomé I, J. of Conchol., XIV, p. 250.
1923.	—	—	—	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., C. R. Congrès Soc. sav. 1922, p. 26.
1923.	—	—	—	Tomlin, Mar. moll. S. Thomé III, J. of Conch., XVII, p. 90.

Une synonymie plus complète se trouve dans le travail de G. Dollfus, 1911.

Objets retrouvés. Nous pensons avoir retrouvé la coquille figurée : c'est un échantillon, sans inscription ni étiquette, qui correspond à la figure par son aspect et ses dimensions (25,5 × 11 mm.) et au texte par le fait qu'il n'a que douze « filets finement chagrinés ». Nous le figurons à notre tour (pl. VIII, fig. 17). Un autre échantillon, moins orné, de *C. atratum* peut être aussi rapporté au Chadet bien qu'il ait été trouvé en compagnie d'une étiquette du Popel (dimensions : 25 × 11 mm.). Enfin, un lot accompagné de deux étiquettes du Chadet du Sénégal (n° 2,497) comprend

3 *Cerithium atratum*, 5 *Cerithium litteratum* Born (d'une grande diversité de forme) que nous considérerons comme variété du Chadet (voir plus loin) et un *Cerithium vulgatum* Brug. dont la présence dans ce lot est sans doute accidentelle.

2° Variétés du Chadet

Nous avons eu l'étonnement de trouver deux coquilles n'ayant aucune ressemblance avec le *Cerithium atratum*, collées sur un carton-cuvette (pl. VIII, fig. 18) qui porte l'inscription suivante: 2,497, Cerite 4 Chadet. hist. nat. du Seneg. pl. 10, etc. Sur ce carton la trace d'un troisième exemplaire est visible.

La plus grande de ces deux coquilles (21 × 10 mm.) est un *Cerithium litteratum* Born remarquablement peu sculpté; la plus petite (10 × 4 mm.) est un *Batillaria* (*Lampanella*) *minima* Gould var. nigrescens Menke.

Adanson écrit, au paragraphe « Variétés » : « Les jeunes coquilles n'ont que trois rangs de filets sur chaque spire; et j'en ai une autre variété sur laquelle tous les filets paroissent comme effacés sans le secours d'aucun frottement ». Nous pensons que le début de ce passage s'applique au *Batillaria minima*, pris pour un jeune en raison de sa petite taille, et qui ne possède que trois rangs nodulifères (1); et que l' « autre variété » concerne le *C. litteratus* très lisse que nous figurons.

Nous avions d'abord douté qu'Adanson ait pu réellement unir sous un seul vocable ces deux espèces et le *C. atratum*. Mais quand on réfléchit à l'étonnante variabilité de certains Cérites, et tout particulièrement du *C. litteratum*, on doit convenir qu'Adanson a eu

(1) L'individu retrouvé ne présente pas de stries fines interposées entre les côtes spirales. L'examen des échantillons de la collection Vignal nous a montré que cette disposition n'est pas exceptionnelle.

plus d'intuition en concevant son « Chadet » de façon très large (beaucoup trop large évidemment), qu'il n'en aurait eu en décrivant autant d'espèces qu'il y a d'aspects différents dans les échantillons retrouvés : les 6 exemplaires de *C. litteratum* présentent la plus grande diversité de forme.

Le Degon

Cerithium (*Clypeomorus*) morum Lamk.
(pl. IX, fig. 1)

1757.	*Cerithium* 5. Le Degon	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 158 ; pl. 10, G. IV, fig. 5.
1822.	*Cerithium morus*	Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 75.
1855.	— — Lamk.,	Sowerby, Thes. Conchyl., II, p. 870 ; pl. 182, fig. 159-161.
1887.	— — —	Tryon, Man. Conch., IX, p. 133; fig. pl. 24 et 25.
1929.	— *morum* Lk. (emend.),	Dautzenberg, Moll. test. mar. Madagasc., p. 480.
1938.	— (*Pithocerithium*) *morum* Lk.,	Lamy, Mém. Inst. Egypte, XXVII, p. 65.

Nous avons trouvé 3 coquilles collées sur un carton-cuvette marqué : 2496, Cerite 5 Degon, hist. Nat. du Seneg. pl. 10 [Kerition ?] 42.I, 2,496, 10 spires, 7 filets longt, 2 , 399 ...

L'une des coquilles mesure 15,5 × 8 mm.; cette taille correspond à celle qui est indiquée dans le texte; la figure est un peu plus grande mais nous pensons cependant qu'elle représente cet exemplaire. Le second échantillon mesure 13 × 6,5 mm. Le troisième est un fragment.

Le nom *Cerithium morum*, pris dans un sens large, convient à l'ensemble des trois échantillons du Degon. Il s'agit donc d'exemplaires de provenance indo-paci-

fique, qu'Adanson aura introduits par inadvertance dans ses récoltes du Sénégal.

Le Ligar

Turritella ligar (Adanson) Deshayes (pl. IX, fig. 2)
(= *T. flammulata* Kien.)

1757. *Cerithium* 6. Le Ligar		Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 158 ; pl. 10, G. IV, fig. 6.
1843. *Turritella ligar* Adanson,		Deshayes, Anim. s. vert., 2e éd., IX, p. 261.
1846. —	*flammulata*	Kiener, Icon. coq. viv., *Turitella*, p. 7 ; pl. V, fig. 1.
1886. —	— Kien.,	Tryon, Man. Conchol., VIII, p. 201 ; pl. 62, fig. 73.
1891. —	— —	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 45.
1910. —	— —	Dautzenberg, Contrib. f. mal. Afr. occ., p. 75.
1912. —	— —	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 43.

Immédiatement après avoir créé sa *Turritella flammulata*, Kiener (loc. cit., p. 8) dit que, en raison de la description donnée par Deshayes dans la 2e édition des « Animaux sans vertèbres », cette espèce « devra changer de nom et reprendre celui de Ligar qui lui a été donné le premier ». Il n'a pas opéré lui-même ce changement, sans doute parce que la planche où figurait le nom *flammulata* était déjà faite lorsqu'il a rédigé son texte; et cette remarque de Kiener, aussi bien que le texte de Deshayes, paraissent être restés ignorés puisque le nom *flammulata* n'a cessé d'être employé depuis lors bien que les auteurs aient reconnu dans cette espèce le « Ligar » d'Adanson.

Objets retrouvés. Trois coquilles portent des inscriptions très pâlies, dont la lisibilité s'améliore à peine sous les rayons ultra-violets. Deux d'entre elles

ont les mêmes dimensions que la figure, mais la forme de l'ouverture permet de reconnaître dans l'une des deux (pl. , fig.) la coquille représentée par Adanson. Elle mesure 85 × 22 mm. et est marquée : 2579, Ligar, 20..... Le deuxième échantillon, de 83 mm. de long, porte seulement le nombre 2579; le troisième, de 89 mm., est marqué : 2,57.... Sur une étiquette, trouvée loin des coquilles, on lit : 2,579, Salpinx 54. E, Ligar. Sgl., 3.

Le Mésal

Mesalia brevialis Lamk.

1757. *Cerithium* 7. Le Mésal	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 159; pl. 10, G. IV, fig. 7.
1822. *Turritella brevialis*	Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 58.
1843. — —	Deshayes, Anim. s. vert., 2e édit., IX, p. 256.
1843. — *mesal* Adanson,	Deshayes, Ibid., p. 261.
1853. *Mesalia brevialis* Lamk.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. inf., p. 14.
1886. *Turritella* — —	Tryon, Man. Conchol., VIII, p. 209; pl. 65, fig. 27-29.
1887. *Mesalia* — —	Hoyle, List shells W. Afr., Proc. Roy. Phys. Soc., IX, p. 340.
1890. — — —	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 167.
1891. — — —	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. zool. Fr., p. 45.
1900. — — —	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. zool. Fr., p. 200.
1908. — — —	Lamy, Coq. rec. A. Chevalier côte occ. Afr., Bull. Muséum, XIV, p. 287.
1910. — — —	Dautzenberg, Contr. f. malac. Afr. occ., p. 76.
1911. — — —	Dollfus, Moll. quat. mar. Sénég., p. 38; pl. II, fig. 25, 26.

1912.	*Mesalia brevialis* Lmk.,	Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 44.
1920 (1912).	— —	Pallary, Expl. sc. Maroc, Malacologie, p. 47.
1923.	— — —	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., C. R. Congrès Soc. sav., 1922, p. 26.
1931.	— (Mesalia) — —	Thiele, Handb. syst. Weicht., I, p. 181.

Nous avons retrouvé 6 échantillons, mesurant de 48 à 68,5 mm. de long. Ils sont de forme régulière, aucun ne présente le dernier tour dilaté que montre la figure d'Adanson. Mais ce sont bien des exemplaires du Mésal : ils sont numérotés 2577 ou 2578, selon les échantillons (1); or le n° 2577 figure sur une étiquette du Cérite 7 Mesal, hist. nat. du Seneg. pl. 10; et le n° 2578 est celui sous lequel le Mésal (hist. nat. du Seneg. pl. 10, Goré) est enregistré au catalogue manuscrit.

Le Vermet

Vermetus Adansoni Daudin (pl. IX, fig. 3, 4, 5)

1757.	*Vermetus* 1. Le Vermet	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 160; pl. 11, fig. 1.
1800.	*Vermetus* Adansonii	Daudin, Recueil de Mémoires et de Notes sur les Mollusques et les Vers, p. 35.
1819.	*Serpula lumbricalis*	Lamarck, Anim. s. vert., VI, p. 228.
1846.	*Vermetus* — Lamk.,	Chenu, Illustr. conchyl., *Vermetus*, pl. 5, fig. 1, 1 a-d.
1860.	— *Adansonii* Daud.	Mörch, Etudes fam. Vermets, Journ. de Conchyl., VIII, p. 39.

(1) L'un d'eux, de 68 mm. 5, marqué 2.577, porte de plus : Salpinx 54 C, Goré ; un autre, de 60 mm., porte, sous le n° 2.577, l'abbréviation Sgl, pour Sénégal. Ces confirmations de la provenance sénégalienne ne sont pas inutiles, car, au catalogue manuscrit, c'est une espèce de Saint-Domingue qui est enregistrée sous le n° 2.577.

1861.	*Vermetus Adansonii* Daud.,			Mörch, Review *Vermetidae*, Proc. zool. Soc. Lond., p. 336.
1871.	—	—	—	Vaillant, Rech. fam. *Tubispirata*, Nouv. Arch. Muséum, VII, p. 187.
1886.	—	—	—	Tryon, Man. Conch., VIII, p. 169; pl. 49, fig. 20, 21; pl. 48, fig. 12.
1893.	—	—	—	Stearns, Moll. U. S. Exp. W.-Afr., Proc. U. S. Mus., XVI, p. 333.
1908.	—	*Adansoni*	—	Lamy, Coq. mar. côte occ. Afr., Bull. Mus., XIV, p. 287.
1910.	—	—	—	Dautzenberg, Contr. f. malac. Afr. occ., p. 74.
1912.	—	—	—	Dautzenberg, *Miss. Gruvel*, Moll. mar., p. 42.
1914.	—	—	—	Tomlin et Shackleford, Mar. moll. S. Thomé I, J. of Conch., XIV, p. 251.
1931.	—	(Vermetus) —	—	Thiele, Handb. syst. Weicht., I, p. 186.

Daudin (1800) n'a fait que doter le Vermet d'un nom linnéen. Les échantillons d'Adanson sont donc les types de cette espèce, qui elle-même est le type du genre *Vermetus* (Adanson) Daudin.

Objets retrouvés. — **A.** — Un agglomérat de tubes (pl. IX, fig. 3), occupant 62 × 20 mm. environ, est étiqueté : 2,526, Vermet. A, du Sénégal. Coloration : brune. — **B.** — Un tube isolé, formant une boucle aplatie ayant 19,5 × 13 mm., est étiqueté : 2526, Vermet A. hist. Nat. du Seneg. pl. 11, 44. — **C.** — Un groupe de deux individus (pl. IX, fig. 4), sans étiquette, comprend une coquille à enroulement serré, occupant 30 × 13 mm., et une toute petite coquille tête-bêche avec la première. Coloration : brun-noir. — **D.** — Il y avait encore 4 agglomérats massifs de tubes, occupant respectivement 100 × 65 mm.; 55× 43 mm.; 48 × 30 mm.; 47 × 33 mm.; et une étiquette isolée.

Rapports entre ces objets et les figures d'Adanson. L'individu principal du lot A (pl. IX, fig. 3) est celui qui est représenté sur la gauche de la fig. 1 d'Adanson. Pour s'en convaincre, il faut passer par l'intermédiaire de la fig. 2 du dessin primitif d'Adanson, que nous avons retrouvé (pl. IX, fig. 5) : il montre bien le mouvement sinueux du tube entre la 3e et la 4e boucles (sur le dessin définitif, exécuté par Mlle Reboul, cette sinuosité a été supprimée).

D'autre part nous supposons que l'individu principal du lot C (pl. IX, fig. 4) est celui qu'Adanson a schématisé dans la fig. 5 de son dessin primitif (voir notre pl. IX, fig. 5), et qui a été intégré en H sur la composition définitive (1).

Le Lispe

Vermetus vermicella Lamk.

1757. *Vermetus* 2. Le Lispe	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 164; pl. 11, fig. 2.
1800. *Vermetus glomeratus*	Daudin, Recueil Mém. et Notes sur les Moll. et les Vers, p. 35 (*non Serpula glomerata* L.).
1818. *Serpula vermicella*	Lamarck, Animaux s. Vert., V, p. 365.
1843. *Vermetus lispe* Adanson.	Deshayes, Anim. s. Vert., 2e éd., IX, p. 65.
1861. — *vermicella* Lamk.,	Mörch, Review Vermetidae, Proc. zool. Soc. Lond., p. 357.
1866. — — —	Tryon, Man. Conchol., VIII, p. 173; pl. 49, fig. 33 (copiée sur Adanson).

Depuis Adanson, aucune récolte de cette espèce n'a

(1) Il y est superposé au tube G de droite, correspondant à la fig. 3 du dessin primitif. Nous n'avons pas retrouvé ce tube, non plus que le tube G du milieu de la figure, correspondant à la fig. 3 du dessin original.

été publiée. Il aurait donc été intéressant de ré-étudier les types; malheureusement nous n'avons rien retrouvé dans la collection d'Adanson.

Il existe dans les collections du Muséum deux agglomérats de tubes de Vermets étiquetés *Serpula vermicella* Lam., *Lispe* Adanson. L'étiquette semble due à une main germanique. Si cette détermination est exacte, et nous la croyons telle, il s'avère, d'après l'examen de ces échantillons, que le Lispe n'est dépourvu de cannelures que sur la partie rectiligne des tubes; les spires qui constituent le sommet de la coquille sont cannelées, et leur ornementation est très semblable à celle de *Vermetus Adansoni*. Mais les deux espèces restent bien séparées par l'énorme différence de diamètre des tubes, ainsi que par le fait que chez *Vermetus Adansoni* le tube est enroulé sur presque toute sa longueur et ne devient rectiligne que sur un petit nombre de millimètres, tandis que chez *Vermetus vermicella*, après quelques tours, le tube se dresse, rectiligne, sur 20 à 30 mm. Enfin la couleur, brune ou noirâtre chez *V. Adansoni*, est blanc-jaunâtre, ou légèrement brunâtre, chez *V. vermicella*.

Le Dofan

Vermetus goreensis Gmel.

1757.	*Vermetus* 3. Le Dofan	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 164; pl. 11, fig. 3.
1790.	*Serpula goreensis*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3745.
1800.	*Vermetus* —	Daudin, Recueil Mém. et Notes sur Moll. et Vers, p. 35.
1860.	— — Gmel.,	Mörch, Etudes fam. Vermets, Journ. de Conch., VIII, p. 34.
1886.	— — —	Tryon, Man. Conchol., VIII, p. 177; pl. 151, fig. 47 (copiée sur Adanson).

Les auteurs n'ont cité cette espèce que sur la foi d'Adanson. Nous ne pouvons que faire comme eux, aucun échantillon n'ayant été retrouvé (1).

Le Datin

(Vermetus 4. Le Datin, Adanson, p. 165; pl. 11, fig. 4 A, 4 B.)

Vermetus Adansoni Daudin (4 A) (Pl. IX, fig. 6)

+ *Vermetus granulatus* Gravenh. (4 B) ? (Pl. IX, fig. 7)

+ *Vermetus triqueter* Bivona ?

Le Datin, dont les figures ont été copiées par Martini, Conch. Cab., I, pl. 3, fig. 20 A, B, a reçu de Gmelin (Syst. Nat. ed. XIII, p. 3745) le nom *Serpula afra;* Daudin (Rec. Mém. et Notes sur Moll. et Vers, 1800, p. 35) en a fait *Vermetus afer.* Dans la monographie de Tryon (Man. Conch., VIII, p. 183; pl. 54, fig. 83, reproduisant la fig. 4 B d'Adanson) il est considéré comme une bonne espèce et nommé *Vermetus* (*Siphonium*) *afrum* Gmel.

En réalité il est composé de plusieurs espèces, dont la détermination est assez difficile car les exemplaires retrouvés sont usés.

La coquille figurée par Adanson en 4 A a été retrouvée (pl. IX, fig. 6). A nos yeux, rien ne distingue cet échantillon du *Vermetus Adansoni* Daudin ; c'en est une forme solitaire (2).

(1) Il n'a été retrouvé qu'une étiquette.

(2) Cet échantillon a été retrouvé en compagnie d'une étiquette du Vermet 2.527, qui est le Vermetus 1. Vermet = *V. Adansoni.* Cette étiquette est postérieure à la publication de l'Histoire naturelle du Sénégal ; découpée dans un livre de comptes, elle porte au dos l'indication de dépenses faites en 1757 et 1758. On peut donc penser qu'Adanson lui-même s'est rendu compte après coup de l'identité des deux formes.

Nous pensons avoir retrouvé également la coquille figurée en 4 B, dans un exemplaire (pl. IX, fig. 7) mesurant 11 mm. (la figure 4 B serait donc grossie, elle mesure 16 mm.). Son ornementation est usée, mais rappelle beaucoup celle de *Vermetus* (*Bivonia*) *granulatus* Gravenh. (1). Il est collé sur un carton marqué : 2530, Vermet 4 Datin hist. du Seneg., pl. 11 Vermet 49 E. Trois autres échantillons sont collés sur ce même carton, et avec eux se trouvait aussi un agglomérat de tubes contournés (longueur : 24 mm.). Ces divers specimens sont usés mais paraissent comporter un mélange de deux formes dont l'une serait *Vermetus* (*Bivonia*) *granulatus* Gravenh. et l'autre *Vermetus* (*Bivonia*) *triqueter* Bivona (2). Ces formes sont connues de la Méditerranée et de la côte atlantique du Maroc; nous ignorons si elles descendent jusqu'au Sénégal, ou encore si elles y sont remplacées par des formes vicariantes.

Le Masier

Vermetus masier (Adanson) Deshayes (pl. X, fig. 1).

1757. *Vermetus* 5. Le Masier	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 165; pl. 11, fig. 5
1800. *Vermetus arenarius*	Daudin (*non* Linné), Rec. Mém. et Notes Moll. et Vers, p. 35.
1843. *Vermetus masier* Adanson.	Deshayes, Anim. s. vert., 2e édit., IX, p. 65.
1866. — — Desh.,	Tryon, Man. Conchol., VIII, p. 180 ; pl. 53, fig. 65 (copiée sur Adanson).

Objets retrouvés. L'échantillon figuré par Adanson a été retrouvé (pl. X, fig. 1). Il est marqué 2531, numéro sous lequel est enregistré au catalogue manuscrit

(1) Voir Monterosato, Monogr. Verm. Medit., Bull. Soc. Malac. ital., XVII, p. 23, pl. I, fig. 10 à 18.

(2) Voir Monterosato, Ibid., p. 26, fig. 3 à 9.

le Masier du Sénégal. Cet échantillon, qui occupe 53 × 53 mm., est formé par un tube de 15 à 16 mm. de diamètre extérieur et 11 mm. de diamètre intérieur à l'ouverture ; à sa face inférieure est collée une étiquette, réduite à l'état de débris, où on lit cependant encore la provenance : Sgl [pour : Sénégal]. La surface est rongée par des perforations, cependant la sculpture est conservée dans la région de l'ouverture. Cette sculpture comprend des côtes longitudinales, fines mais cependant bien apparentes, au nombre de 15 à 20 sur la partie visible de la surface, et qui forment comme des traits interrompus. Entre ces côtes principales prennent place 2 à 5 costules beaucoup plus fines, que croisent des stries de croissance très fines et très serrées.

Discussion. Nous avons comparé le Masier avec les grands Vermets méditerranéens, dont les collections du Muséum renferment de nombreux échantillons sous les noms de *Vermetus arenarius* L., *Vermetus polyphragma* Sassi, *Vermetus gigas* Bivona (noms qui sont synonymes d'après Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, Moll. mar. Roussillon, I, p. 236). Mais dans aucun cas nous n'avons trouvé une ressemblance complète : l'espèce méditerranéenne a ses côtes principales moins nombreuses, séparées par de plus nombreuses côtes accessoires (1).

Par contre, nous avons trouvé la plus grande ressemblance entre le Masier et des Vermets rapportés par Quoy et Gaimard de la Nouvelle-Hollande et conservés dans les collections du Muséum sous le nom *Vermetus sipho* Lmk. Lamarck (1818, Anim. s. vert.,

(1) Adanson en avait d'ailleurs plusieurs spécimens dans sa collection, et les a distingués du Masier en les classant sous un autre numéro (2.532).

V, p. 367) identifiait d'ailleurs son espèce (qu'il dit provenir de Timor) et le Masier d'Adanson.

En raison du mauvais état du type d'Adanson, il est difficile de prendre une décision. Nous conformant à l'attitude de Tryon, nous conservons provisoirement son nom au Masier, en le considérant comme une espèce ouest-africaine (1); mais, si les recherches ultérieures ne viennent pas confirmer cet habitat, il faudra le considérer comme une forme indo-pacifique accidentellement introduite dans les collections d'Adanson. On devrait alors, semble-t-il, appliquer à cette espèce le nom *Vermetus sipho* Lamk., nom que Tryon (*loc. cit.*, p. 183) a relégué dans la liste des « Doubtful and unfigured species ».

Le Jélin

(Vermetus 6. Le Jelin, Adanson, p. 166; pl. XI, fig. 6.).

Nous n'avons rien retrouvé concernant le Jélin; il semble bien que cette espèce ne puisse être classée parmi les Mollusques. Nous nous contenterons de reproduire les lignes suivantes extraites de l'étude synonymique manuscrite de P. Pallary :

Le Jélin est un Polypier que Mörch (note sur le Jélin d'Adanson et le genre *Pleurodictyum* de Goldfuss, Paris 1861) considère comme très rapproché du genre fossile *Pleurodictyum* de Goldfuss ou appartenant au moins à la même famille. Voici la synonymie qu'il propose et que nous reproduisons, avec quelques rectifications de chiffres :

Le Jélin, Adanson, Sénégal, p. 166, pl. XI, fig. 6, 1757.

(1) Tryon ne cite cette espèce que d'après Adanson ; il transforme la provenance « Cap Vert » en « Iles du Cap Vert » ; la provenance donnée par Adanson est la seule connue, semble-t-il.

Serpula 28, Schröter, Einleit., II, 1784, p. 566.

Talaxode à spirale irrégulière, n. genre, Guéttard, 1774, p. 152, n° 9.

Le Jélin, Favanne, La Conchyl., 1780, p. 600 et 669, t. 6 f. C.

Serpula intestinalis Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3745.

Zoophyte ? Dillwyn, 1817, Descr. Cat., p. 1070.

? Blainville, Dict. sc., XLVIII, 562, 1827.

Ajoutons que le Jélin est aussi cité dans Daudin (1800, Rec. Mém. Notes Moll. et Vers, p. 35) sous le nom *Vermetus intestinalis*.

Le Marnat

Littorina punctata Gmel. (pl. X, fig. 2)
Var. de la Chine : *L. peruviana* Lamk.

1757.	*Trochus* 1. Le Marnat	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 168, pl. 12, G. VI, fig. 1.
1790.	*Turbo punctatus*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3597.
1853.	*Littorina punctata* Gmel.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. inf., p. 11 ; pl. II, fig. 23, 24, 25.
1857.	— — —	Reeve, Conch. Icon., *Littorina*, pl. XIII, fig. 66.
1881.	*Melaraphe* — —	Rochebrune, Faune Arch. Cap Vert, p. 280.
1891.	*Littorina* — —	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 46.
1897.	— — —	Locard, Exp. Trav. Talism., Moll. Test., I, p. 492.
1903.	— — —	Font y Sagué, Moll. recog. Rio de Oro, Bol. Soc. esp. Hist. nat., p. 210.
1910.	— (*Melaraphe*) *punctata* Gml.,	Dautzenberg, Contrib. f. mal. Afr. occ., p. 79.
1910.	— *punctata* Gmel.,	Nobre, Faune mal. poss. portug. Afr. occ., Bull. Soc. Port. Sc. nat., III, Suppl. 2, p. 34.

1912. *Littorina* (*Melaraphe*) *punctata* Gml., Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 46.

1914 (1912). *Littorina* (*Melara- punctata* Gmel., Pallary, Explor. sc. Maroc, Malacologie, p. 48.

1914. *Littorina punctata* Gmel., Tomlin et Shackleford, Mar. Moll. S. Thomé, I, J. of Conchol., XIV, p. 251.

Gmelin a fondé son *Turbo punctatus* uniquement sur le Marnat d'Adanson.

Nous avons retrouvé 18 individus, mesurant de 3,5 à 17 mm. Huit d'entre eux accompagnent deux étiquettes du « Marna de Goré ». Les 10 autres sont collés sur un carton-cuvette marqué : 2,565, Toupie 1. Marnat, Turbo. 51 E, hist. nat. du Seneg., pl. 12. L'un d'eux (pl. 10, fig. 2), mesurant 17 × 11 mm., nous paraît être l'exemplaire figuré, donc le type de *Littorina punctata* Gmelin.

C'est au mois de janvier (1750) qu'Adanson a trouvé cette espèce en abondance à l'île Gorée (renseignement porté sur la description latine, retrouvée).

Variété de la Chine (p. 169). — Sous le n° 2,566, Adanson a enregistré cette variété d'un « gri plombé avec 6 lignes ondées blanches ». Nous en avons retrouvé trois échantillons, dont un est collé sur un carton-cuvette portant : 2,566, Toupie de la Chine, Trochus 51 F, etc. Ce sont des *Littorina peruviana* Lamk., espèce du Pacifique Sud-Américain (1).

Le Boson

Tectarius muricatus L. (pl. X, fig. 3)

1757. *Trochus* 2, Le Boson Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 171 ; pl. 12, G. VI, fig. 2.

(1) La collection d'Adanson renferme aussi deux échantillons de *Littorina scabra* L. étiquetés de cette même façon et sous ce même numéro. Ceux-là peuvent provenir réellement de la Chine, mais le texte ne les concerne pas.

1758. *Turbo muricatus*	Linné, Syst. Nat., éd. X, p. 761.
1887. *Tectarius muricatus* L.,	Tryon, Man. Conch., IX, p. 258; pl. 48, fig. 68.
1890. *Tectarium muricatum* L.,	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 201.
1931. *Tectarius (Cenchritis) muricatus* L.,	Thiele, Handb. Syst. Weicht., I, p. 126.

Objets retrouvés. Dans une petite boîte se trouvaient réunis 3 étiquettes (1) du Boson n° 2,570, et 4 exemplaires de *Tectarius muricatus* dont l'un, mesurant 23 × 18 mm. (pl. X, fig. 3) et marqué 2570, nous paraît être l'exemplaire figuré (2).

Discussion. *Tectarius muricatus* L. est une espèce des Antilles, des Bahamas et de la Floride (Tryon). Aucun autre auteur qu'Adanson ne l'a citée de la côte occidentale d'Afrique.

Mais les collections du Muséum renferment 4 individus venant de M. Rang (1837) et étiquetés comme suit : « Tectarius muricatus L., extrêmement communs à la côte de Guinée sous les rochers, hors de l'eau à 25 ou 30 pas du rivage. » Rang a effectivement récolté des Mollusques en Afrique occidentale, cette provenance est donc certainement exacte.

Voici donc une espèce qui n'avait pas été citée depuis Adanson bien qu'elle fût extrêmement commune en certains points au moins (à Gorée elle est rare, nous dit Adanson). Cela nous montre que la faune malacologique des côtes ouest d'Afrique est encore très imparfaitement connue. De sorte que, pour les espèces antillaises figurant dans l' « Histoire naturelle du Sénégal », il est difficile de savoir s'il s'agit de mélanges accidentels effectués par Adanson dans

(1) Exemple de rédaction de l'une de ces étiquettes : 2570, Trochus 51. K. Toupie 2 Boson Sgl. pl. 12, 8 spires 10 rangs de tubercul., 425, 4.

(2) Un exemplaire de 22 × 16 mm. porte aussi le n° 2570 ; un autre, de 18 × 15 mm., a son inscription effacée ; enfin un exemplaire de 19 × 15 mm. n'a pas d'inscription.

ses collections, ou s'il faut s'attendre à retrouver ces espèces en Afrique.

Le Daki

Hydrobia ulvae Pennant (pl. 10, fig. 4)

1757. *Trochus* 3. Le Daki	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 171 ; pl. 12, G. VI, fig. 3.
1777. *Turbo ulvae*	Pennant, British Zoology, T. IV, p. 132 ; pl. 86, fig. 120.
1790. — *afer*	Gmelin, Syst. na., éd. XIII, p. 3602.
1910. *Peringia ulvae* Penn.,	Dautzenberg, Contr. f. mal. Afr. occ., p. 82.
1911. *Hydrobia (Peringia) ulvae* Penn.,	Dollfus, Coq. quat. mar. Sénég., p. 39 ; pl. II, fig. 28-38.
1911. *Peringia ulvae* Penn.,	Dollfus, Rech. g. et esp. *Hydrobia*, J. de Conchyl., LIX, p. 243.
1912. — — —	Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 49.
1914. — — —	Tomlin et Shackleford, Mar. moll. S. Thomé, J. of Concho., XIV, p. 253.
1920 (1912). *Peringia ulvae* Penn.,	Pallary, Explor. sc. Maroc, Malacologie, p. 53.
1931. *Hydrobia (Sabinea) ulvae* Penn.,	Thiele, Handb. syst. Weicht., I, p. 138.

G. Dollfus (1911, J. de Conchyl., p. 243) a fait une longue étude synonymique de cette espèce,

Objets retrouvés. Sur un carton-cuvette portant : « 2567 et 2568, Trochus 51 G et I, Toupie 3 Daki, Hist. nat. du Sénég., pl. 12 », sont collées 32 coquilles ayant de 4 à 6 mm. de longueur (pl. X, fig. 4). Ce sont des *Peringia ulvae* Pennant, sauf la dernière de toutes qui est une *Phasianella pullus* L. Il n'y a pas à tenir compte de la présence de cette seconde espèce, car il n'en est pas fait mention dans le livre d'Adanson.

La fiche latine relative au Daki nous apprend que c'est au début de juin (1750) que cette espèce a été rencontrée par Adanson.

Le Rifet

(Trochus 4. Le Rifet, Adanson, p. 172 ; pl. 12, G. VI, fig. 4).

Hydrobia ulvae Pennant ?

Nous n'avons rien retrouvé qui concerne le Rifet ; il n'en est même pas fait mention au catalogue manuscrit.

Gmelin en faisait une variété du Daki (1790, Syst. nat., édit. XIII, p. 3602, *Turbo afer* β). Deshayes (Encyclopédie méthodique, p. 887) le plaçait dans les Littorines, ainsi d'ailleurs que le Daki.

Le Fossar

Fossarus ambiguus L.

1757.	*Natica* 1. Le Fossar	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 172 ; pl. 13, G. VII, fig. 1.
1767.	*Helix ambigua*	Linné, Syst. nat. éd. XII, p. 1251.
1844.	*Fossarus Adansonii*	Philippi, Enum. Moll. Sic., t. II, p. 147 ; pl. XXV, fig. 1.
1884.	— *ambiguus* L.,	Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, Moll. mar. Rouss., I, p. 252 ; pl. 27, fig. 22 et 23.
1887.	— — —	Tryon, Man. of Conchol., IX, p. 271 ; pl. 52, fig. 3-5.
1893.	— — —	Stearns, Rep. Moll. U.-S. exp. W. Africa, Proc. U. S. Mus., XVI, p. 334.
1920 (1912).	*Fossarus fossar* Adanson,	Pallary, Explor. sc. Maroc, Malacologie, p. 49.
1912.	*Fossarus ambiguus* L.,	Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 47.
1914.	— — —	Tomlin et Shackleford, Mar. moll. S. Thomé, I, J. of Conchol., XIV, p. 252.

Une boîte de la collection contient 31 échantillons (ayant de 3 à 6 mm.) dont 18 sont collés sur un carton-cuvette portant l'inscription suivante : « 2511 et 2512, Natice 1. Fossar hist. du Seneg. pl. 13, Natica Plin 46 A et B, 15. 476, 5 spir 4 cotes longit. »

Cette espèce est bien connue et ne présente aucune difficulté. Elle se trouve jusqu'à Mossamedes (Dautzenberg).

La Natice

Natica Adansoni Blainv. 1825
(= *Natica variabilis* (Récluz mss.) Reeve) (pl. X, fig. 5)
non Natica Adansoni Philippi 1844.

1757.	*Natica* 2. La Natice	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 174 ; pl. 13, G. VII, fig. 2.
1825.	*Natica Adansonis*	Blainville, Dict. Sc. nat., t. 34, p. 248.
1855.	— *variabilis* (Recl. mss.),	Reeve, Conch. Icon., IX, *Natica*, pl. XXIII, fig. 104.
1886.	— — Recl.,	Tryon, Man. Conchol., VIII, p. 27 ; pl. 7, fig. 37.
1887.	— — —	Hoyle, Shells W. Afr., Proc. Roy. Phys. Soc., IX, p. 340.
1906.	— — (Recl.) Rve.	Dautzenberg et H. Fischer, Drag. Ouest Afr., Camp. Monaco, XXXII, p. 52.
1910.	— — — —	Dautzenberg, Contr. f. mal. Afr. occ., p. 89.
1912.	— — — —	Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 52.
1923.	— — — —	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., C. R. Congr. Soc. Sav., 1922, p. 27.
1923.	— — — —	Tomlin, Mar. Moll. S. Thomé III, J. of Conchol., XVII, p. 91.
1927.	— — — —	Dautzenberg, Moll. Atlant., Camp. Monaco, LXXII, p. 139.

D'autres références bibliographiques se trouvent dans le dernier travail cité.

Il était admis que la Natice d'Adanson était *Natica collaria* Lamarck. Pour cette raison, le nom donné ultérieurement par Blainville (et fondé uniquement sur la Natice d'Adanson) avait été laissé de côté. Nous allons montrer qu'il doit être repris.

Objets retrouvés. La Natice est enregistrée au catalogue manuscrit sous le n° 2,518, Natika 46 i. Nous avons retrouvé trois coquilles ensemble. L'une d'elles (pl. X, fig. 5), nous paraît être l'exemplaire figuré par Adanson. Dimensions : 34 mm. × 33 (31,5 quand on l'oriente comme la figure). Elle porte deux inscriptions. Près de l'ombilic on lit : 2518, Natice Sgl. ; et, extérieurement à l'ouverture : 2518, Natika 46 i, 7 spir., Sgl Natice.

Des deux autres coquilles, l'une, de 37 × 30 mm., est marquée 1286 Sgl ; l'autre, de 29 × 27 mm., porte : 2518. Une étiquette fragmentée a également été retrouvée.

Discussion. Ces trois coquilles sont, non des *Natica collaria* Lamk., mais des *Natica variabilis* (Recl.) Reeve.

Adanson avait très bien fait la distinction entre les deux espèces. Il les avait récoltées toutes deux, et il est difficile de savoir pourquoi il en a laissé une non décrite (ce cas est fréquent ; voir notre introduction). Nous avons en effet retrouvé deux spécimens de *Natica collaria,* marqués : 2515, Natika 46. E, 7 spires, Sgl. Au catalogue manuscrit la distinction des deux espèces est faite de la façon suivante :

2515 [Natika. Pline 46] E. Natice de 7 spires, à ombilic traversé de 1 petite côte, Diamètre 1 pouce, blanche venée de brun roujatre, Du Senegal — 1.

2.518 [Natika. Pline 46] 1. Natice de 7 spires, à ombilic rempli par un tubercule roux, Diametre 13 lignes, Blanche marbrée de roux, avec une bandelette rousse autour de l'ombilic, *Natice* hist. du Seneg. pl. 13, Tres rare dans les sables maritimes du Senegal — 1.

L'identification de « la Natice » à *N. variabilis* pouvait d'ailleurs se faire sans le secours des échantillons retrouvés, à l'aide de la seule figure, qui montre très bien l' « ombilic rempli par un tubercule ».

Cette identification étant acquise, le nom *Natica Adansoni* donné par Blainville reprend ses droits puisqu'il ne fait plus double emploi avec le nom chronologiquement antérieur *N. collaria*.

Pour la discussion de l'espèce-type du genre *Natica*, voir G. Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénég., 1911, p. 43, et Thiele, Handb. syst. Weicht., 1931, p. 261. Il y aura lieu dorénavant de tenir compte de notre identification.

Deux autres espèces ont été décrites sous le nom *Natica Adansoni*. Reeve (1855, Conch. cab., IX, *Natica*, pl. XIX, fig. 83) a proposé ce nom pour remplacer *Natica fanel* Adanson. Ce cas est réglé, les auteurs ultérieurs ayant repris *Natica fanel* (voir cette espèce). Mais il nous faut régler l'autre cas :

NOTE SUR *N. Adansoni* PHIL. = **N. Michaelis** NOM. NOV.

Philippi, en 1844, a décrit (*in* Menke, Zeitschr. für Malakoz., p. 155) une *Natica Adansoni*. C'est également une espèce de l'Afrique occidentale, mais qui est bien différente de *N. Adansoni* Blainville. Cette espèce de Philippi a été retrouvée par divers auteurs, et son nom

a été adopté partout (dans le traité de Tryon par exemple), les auteurs ayant évidemment ignoré l'emploi antérieur de ce nom par Blainville. Un changement de dénomination s'impose. Pour que l'espèce reste dédiée à la mémoire de Michel Adanson, nous proposons : **Natica Michaelis** nom. nov.

Le Fanel

Natica fanel (Adanson) Recluz (pl. X, fig. 6 et 7)

1757. *Natica* 3. Le Fanel		Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 176 ; pl. 13, G. VII, fig. 3.
1843. *Natica fanel* Adanson,		Recluz, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 207.
1855. — *Adansoni*		Reeve (*non* Blainville *nec* Philippi), Conch. Icon., IX, Natica, pl. XIX, fig. 83.
1886. — *fanel* Adanson,		Tryon, Man. Conchol., VIII, p. 17 ; pl. II, fig. 29.
1890. — — —		Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 167.
1891. — — (Adans.) Recl.,		Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 48.
1891. — — Recl.,		Rochebrune, Faune arch. Cap Vert, p. 291.
1908. — — Adans.,		Lamy, Coq. A. Chevalier côte occ. Afr., Bull. Mus., XIV, p. 287.
1910. — — (Adans.) Recl.,		Dautzenberg, Contr. f. mal. Afr. occ., p. 86.
1912. — — — —		Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 51.
1923. — — Adans.,		Odhner, Mar. moll. S. and W. Afr., Medd. Göteb. Mus. Zool. Avd. 23, p. 10.
1923. — — Recl.,		Tomlin, Mar. Moll. S. Thomé III, J. of Conchol., XVII, p. 91.

Nous pensons avoir retrouvé l'exemplaire figuré. Cette coquille (pl. X, fig. 6) mesure 33 × 30 mm. Sur

le bord columellaire de l'ouverture est marqué le nombre 2592, et sur le dos on lit avec quelque peine : 2592, Fanel 57 D. Dans l'ouverture se trouvait pliée l'étiquette suivante : 2592 et 2593, Natice 3 fanel, hist. nat. du Seneg. pl. 13, Fanel 57 D et E, 7 spir. pointillé et taché, Goré.

On doit aussi rapporter au Fanel 7 autres coquilles marquées et étiquetées de façon équivalente et appartenant à la même espèce. Enfin, un échantillon de *Natica maculata* Deshayes porte aussi le n° 2592, mais, comme rien ne le désigne particulièrement dans le texte, il n'y a pas à considérer que « le Fanel » comprenne cette espèce en plus du *Natica fanel* Recluz.

Les exemplaires du « Fanel » ont été répartis par Adanson en deux lots : 1°) Ceux qui sont à la fois « pointillés et tachés » (n° 2592) ; 2°) Ceux qui sont « pointillés sans taches » (n° 2593). Il précise qu'il s'agit de la même espèce. Ceux de la dernière catégorie ressemblent extérieurement beaucoup à des *Natica millepunctata* Lamk. (1). Il nous paraît utile d'insister sur l'existence de cette variété, afin d'éviter que des confusions soient faites avec *Natica millepunctata*. Aussi proposons-nous de lui attribuer un nom : **Natica fanel** (Adanson) Recluz var. **Rocquignyi** nov. (2).

Nous figurons (pl. X, fig. 7) un exemplaire de cette variété, qui mesure 33 × 29 mm. et a été marqué par Adanson : 2593.

Dans son catalogue manuscrit, Adanson a démembré son genre *Natica*, et créé un genre *Fanel* qui comprend aussi « le Gochet ».

(1) Mais la forme générale de la coquille et celle de l'ombilic, sont celles de *N. fanel*.

(2) Dédiée à M. H.-M. de Rocquigny-Adanson.

Le Gochet

Natica fulminea Gmel.

1757.	*Natica*	4. Le Gochet		Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 177; pl. 13, G. VII, fig. 4.
1790.	*Nerita fulminea*			Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3672.
1853.	*Natica*	—	Gmel.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. inf., p. 15.
1881.	—	—	—	Rochebrune, Faune archip. Cap Vert, p. 291.
1886.	—	—	—	Tryon, Man. of Conchol., VIII, p. 15 ; pl. II, fig. 26, 27.
1887.	—	—	Lamk.,	Hoyle, List sh. W. Afr., Proc. Roy. Phys. Soc., IX, p. 340.
1890.	—	—	Gmel.,	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 167.
1891.	—	—	—	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 48.
1900.	—	—	—	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 208.
1903.	—	—	—	Font y Sagué, Mol. recog. Rio de Oro, Bol. Soc. esp. Hist. Nat., p. 210.
1908.	—	—	—	Lamy, Coq. A. Chevalier côte occ. Afr., Bull. Mus., XIV, p. 287.
1909.	—	—	—	Nobre, Faune malac. poss. port. Afr. occ., Bull. Soc. Port. Sc. nat., III, suppl. 2, p. 37.
1910.	—	—	—	Dautzenberg, Contrib. faune mal. Afr. occ., p. 85.
1911.	—	—	—	Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénég., p. 42 ; pl. II, fig. 46, 47.
1912.	—	—	—	Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 51.
1923.	—	—	—	Odhner, Mar. Moll. South and W. Afr., Medd. Göteb. Mus. Zool. Avd. 23, p. 10.
1923.	—	—	—	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., C. R. Congr. Soc. sav. 1922, p. 27.

Nous avons retrouvé 3 coquilles avec inscriptions (1) et étiquettes prouvant qu'il s'agit du Gochet de Gorée, et une coquille sans inscription ni étiquette appartenant à la même espèce, *Natica fulminea* Gmel.

Ces 4 exemplaires ont respectivement pour dimensions : 31 × 28 mm. ; 29 × 26 mm. ; 27 × 26 mm. ; 27 × 25 mm.

La coquille figurée n'a pas été retrouvée.

L'Osilin

Monodonta (Osilinus) punctulata Lamk.

1757.	*Turbo* 1. L'Osilin	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 178 ; pl. 12, G. VIII, fig. 1.
1822.	*Monodonta punctulata*	Lamarck, Anim. s. Vert., VII, p. 37.
1843.	— — Lmk.,	Deshayes, Anim. s. Vert., 2e éd., IX, p. 181.
1843.	— *osilin* Adans.,	Deshayes, Anim. s. Vert., 2e éd., IX, p. 182.
1881.	— *punctulata* Lk.,	Rochebrune, Faune archip. Cap Vert, p. 273.
1889.	— (*Osilinus*) *punctulata* Lamk.,	Pilsbry, *in* Tryon's Man., XI, p. 96 ; pl. XX, fig. 8, 9.
1890.	*Trochocochlea punctulata* Lk.,	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 167.
1891.	— — —	Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 51.
1898.	— — —	Locard, Exp. Travailleur Talisman, Moll. test., II, p. 60.
1908.	*Monodonta* (*Trochocochlea*) *punctulata* Lk.,	Lamy, Coq. A. Chevalier côte occ. Afr., Bull. Mus., XIV, p. 287.
1909.	*Trochocochlea punctulata* Lk.,	Nobre, F. mal. afr., Soc. Portug. Sc. nat., t. III, suppl. 2.
1910.	— — —	Dautzenberg, Contrib. f. mal. Afr. occ., p. 99.

(1) L'inscription portée sur la coquille est répétée sur l'opercule.

1912. *Trochocochlea punctulata* Dautzenberg, Miss. Gruvel, Lk., Moll. mar., p. 75.

Nous avons retrouvé 13 individus de *Monodonta punctulata* Lamk, mesurant de 10 à 28 mm. de hauteur. Ils sont accompagnés de 3 étiquettes de l'Osilin du Sénégal (n°s 2534 et 2535) ; de plus ,l'un de ces échantillons, qui mesure 28 × 22,5 mm. et possède son opercule, porte sur sa base l'inscription : 2534, Goré (et deux autres échantillons ont des inscriptions analogues).

Le Rétan

Monodonta labio L. (pl. X, fig. 8)

1757. *Turbo* 2. Le Rétan	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 181 ; pl. 12, G. VIII, fig. 2.
1758. ***Trochus Labio***	Linné, Syst. Nat., éd. X, p. 759,
1889. *Monodonta labio* L.,	Pilsbry, *in* Tryon's Manual, p. 86 ; pl. 19, fig. 95-96.
1905. — — —	Dautzenberg et H. Fischer, Liste Moll. Tonkin, J. de Conchyl., LIII, p. 187.

Le dernier travail cité contient une abondante synonymie.

Nous avons retrouvé l'échantillon figuré, mesurant 27 × 24 mm. sur lequel on peut lire (sous les rayons ultra-violets) : 2541, Retan. C'est probablement le seul spécimen qu'ait eu Adanson, car le Rétan n'est pas inscrit au catalogue manuscrit (il est étiqueté sous le n° 2541 bis; le n° 2541 correspond à une toute autre espèce).

Cette espèce, *Monodonta labio* L., appartient aux mers orientales. C'est évidemment par erreur qu'Adanson l'a comprise dans son « Histoire naturelle du Sénégal ».

Le Vasset

(Turbo 3. Le Vasset, Adanson, p. 182, pl. 12, G. VIII, fig. 3)

Clanculus Kraussi Phil.
+ *Clanculus guineensis* Gmel.
+ *Clanculus puniceus* Phil. (pl. X, fig. 9).

Le texte d'Adanson s'applique à *Clanculus Kraussi* Phil. (spires renflées ; 24 rangs de boutons) et *Clanculus guineensis* Gmel. (spires aplaties ; 12 rangs de boutons), sauf la dernière phrase du paragraphe « couleur », qui s'applique à *Clanculus puniceus* Phil. : « d'autres enfin sur un fond couleur de rose, sont tachées de plusieurs points noirs, ou d'un brun-noir, rangés sur quatre ou cinq lignes qui tournent sur la première spire ». C'est cette dernière espèce que représente la figure d'Adanson.

Dans la collection nous n'avons pas retrouvé de *Clanculus Kraussi* ni de *Clanculus guineensis ;* nous avons par contre retrouvé un échantillon de *Clanculus puniceus* (pl. 10, fig. 9), de 18 × 13 mm., qui paraît bien être la coquille figurée par Adanson. Il est marqué du n° 2560, qui est l'un des deux numéros (2559 et 2560) sous lesquels le Vasset est enregistré au catalogue manuscrit.

Clanculus Kraussi et *Clanculus guineensis* sont deux espèces de l'Afrique occidentale ; mais *Clanculus puniceus* est de l'Océan Indien.

Le Fujet

Clanculus corallinus Gmel. (pl. X, fig. 10)

1757. *Turbo* 4. Le Fujet — Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 183; pl. 12, G. VIII, fig. 4.

1790. *Trochus corallinus* . . Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3576 (excl. var. β).

1885. *Clanculus* — Gmel., Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, Moll. mar. Roussillon, I, p. 409, pl. 50, fig. 1 à 4.

Nous avons retrouvé un échantillon de *Clanculus corallinus* (pl. X, fig. 10) mesurant 8 mm. de hauteur et 9 mm. de diamètre à la base, dimensions qui concordent avec celles de la figure d'Adanson. Il était en compagnie d'un carton-cuvette, et d'une étiquette, dont les inscriptions sont relatives au Fujet du Sénégal. Avec lui se trouvaient 6 exemplaires du *Clanculus cruciatus* Gmel., mais il n'y a pas à tenir compte de la présence de cette seconde espèce car le texte et la figure ne concernent que la première.

La répartition de *C. corallinus* est la suivante d'après Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus : « Méditerranée et Adriatique. Océan Atlantique, sur les côtes du Sénégal. » Comme aucun autre auteur qu'Adanson n'a cité cette espèce de l'Afrique occidentale, cette dernière provenance doit être mise en doute.

Le Sari

(*Turbo* 5, le Sari, Adanson, p. 184, pl. 12, G. VIII, fig. 5)

Gibbula sari (Adanson) nob. (pl. X, fig. 11 et 12)

Cette espèce ne nous était connue que par la description sommaire d'Adanson (1). Gmelin en avait fait une variété de son *Trochus corallinus*, c'est-à-dire du Fujet, mais c'est une espèce bien différente comme nous allons le voir.

Nous en avons retrouvé 54 exemplaires, en deux lots

(1) A laquelle nous ajouterons, d'après la fiche latine de l'Encyclopédie, que c'est au mois de mai qu'Adanson l'a observée, en grande abondance.

de 27, chaque lot accompagné d'étiquettes du Sari (1). Taille des échantillons : de 2,5 à 7 mm.

Description. Je désigne comme type un individu (pl. X, fig. 11) mesurant 5 mm. 3 de diamètre à la base et 5 mm. de hauteur, et dont le sommet n'est pas décapé, ce qui est rare. Ce peut être le type d'Adanson (la figure de gauche d'Adanson mesure 5 mm. de diamètre).

La coquille comporte 5 tours 1/2.

Le sommet de la coquille est lisse sur 2 tours 1/2.

Les autres tours sont ornés de cordons décurrents bien marqués : dans le premier de ces tours, 4 cordons, arrondis, gros, laissant peu d'intervalle entre eux; dans le second, un cinquième cordon, fort mince, vient s'intercaler entre le 2e et le 3e cordons (comptés à partir de la suture la plus éloignée de l'ouverture), et deux cordons jumelés, assez faibles, apparaissent le long de la suture la plus proche de l'ouverture. Sur le dernier tour, on compte 7 cordons inégaux en dehors de la base, et 5 sur le disque basilaire.

De fines stries de croissance parallèles au bord de l'ouverture croisent obliquement ces cordons. Elles sont visibles aussi bien sur les cordons que dans leurs intervalles.

La coloration comporte, sur un fond brun ou brun-verdâtre, deux systèmes de taches : d'abord des flammules obliques, blanches, intéressant les surfaces latérales des tours, de suture à suture, mais non la partie basilaire. Leur obliquité les rend perpendiculaires aux stries de croissance. Il y en a 6 sur le dernier tour.

L'autre système de taches consiste en petits rectangles de couleurs régulièrement alternées garnissant longitudinalement les cordons saillants. Sur la base, chaque cordon porte ainsi la succession de couleurs suivantes : brun, jaune, brun, blanc, brun, jaune, brun, blanc (l'aspect d'ensemble de la base rappelle quelque peu celui d'un damier). Sur les parties latérales des tours, la succession est moins régulière, ce sont surtout les taches jaunes qui se remarquent dans l'intervalle des flammules blanches.

Le cordon (carène si l'on veut) formant la limite entre la base et la partie latérale du dernier tour, est remarquable par

(1) Les coquilles de l'un des lots sont collées sur l'étiquette (qui forme cuvette), libellée comme suit : 2.539, Sabot 5, Sari, hist. Nat. du Seneg. pl. 12, Turbo 50 F, 453, 6 spires 10 sillons.

la grande taille de ses rectangles blancs, qui l'emportent de beaucoup sur les taches brunes et jaunes.

Ombilic à peu près obturé par la callosité columellaire. Intérieur de l'ouverture nacré, iridescent. Ouverture sub-carrée, de 2 mm. de côté.

Variations. — Adanson a déjà fait connaître les variations de couleur : « Le fond de sa couleur est cendré-noir, ou gris, ou brun, ou verd, ou rouge, pointillé, ou marbré de blanc ». Un jeune individu, de 4 mm. de diamètre, est remarquable par sa couleur franchement carminée, sur laquelle se détachent les 6 flammules blanches, ainsi que les points jaunes ornant les cordons décurrents.

Au point de vue des variations de forme et de hauteur, signalons qu'un individu (pl. X, fig. 12) est de taille nettement plus élevée que les autres : il mesure 7 mm. de haut sur 6 mm. de diamètre. C'est en même temps le plus grand de tous les exemplaires (Proportions des individus venant ensuite : 6 mm. de haut sur 6 mm. de diamètre; 6 sur 5,5, etc.).

Rapports et différences. — Le nombre particulièrement faible des cordons et sillons basilaires différencie nettement cette espèce des formes méditerranéennes telles que *G. Adansoni* Payr., *G. Racketti* Payr. ou *G. spratti* Forbes, ainsi que de *G. loculosa* Gould de l'Afrique du Sud (Voir Bartsch, S. Afr. mar. sh., Bull. U. S. Mus., n° 91, 1915, p. 153, pl. 23, fig. 1, 2, 3). *G. calichroa* Phil. (placé par Tryon dans la synonymie de *G. yessoensis* Schrenck) ressemble à notre espèce par le petit nombre des sillons basilaires et la réduction de l'ombilic, mais en diffère par le moindre renflement des tours, la faiblesse des cordons spiraux, la coloration, etc.

Le Lonier

(*Turbo* 6. Le Lonier, Adanson, p. 184, pl. 12, G. VIII, fig. 6)

Gibbula umbilicalis Da Costa (pl. X,, fig. 13 et 14) + *Gibbula ardens* von Salis.

Adanson (p. 185) dit que les spires sont tantôt arrondies, tantôt aplaties. Dans son catalogue manuscrit, conformément à cette distinction, il range sous le n° 2555 un Lonier à spires « preske plates », cendré tacheté de rouge brun, et sous le 2556 un « autre Lonier

à spires assez renflées », « cendré marbré de brun, plus rare que le précédent à Dakar ». Une distinction similaire a été faite par Gmelin (Syst. nat., éd. XIII), qui, après avoir créé (p. 3576) le nom *Trochus griseus* pour le Lonier, ajoute à la page 3577, un *Trochus afer*, pour le « Lonier » également, en ajoutant à la diagnose le qualificatif *convexa* accolé à *testa*. Le *T. griseus* serait de la sorte le Lonier 2555, et le *T. afer* le Lonier 2556.

Objets retrouvés. Sous le n° 2555, inscrit sur les coquilles comme sur les étiquettes qui les accompagnent, nous avons retrouvé 5 exemplaires de *Gibbula umbilicalis* Da Costa. Nous figurons (pl. X, fig. 13) l'une de ces coquilles, qui, mesurant 17 mm., pourrait être celle qu'Adanson a fait représenter dans sa figure de droite. Le nom *Trochus griseus* Gmel. est donc synonyme de *Gibbula umbilicalis*. Mentionnons que cette espèce a été retrouvée de Port-Etienne à El Frey (Dautzenberg, 1910, Contrib. f. mal. Afr. occ., p. 100, *G. obliquata;* 1912, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 75, *G. umbilicalis*).

Le cas des objets classés sous le n° 2556 n'est pas aussi simple. En effet, nous avons retrouvé, d'une part deux coquilles de *Gibbula umbilicalis* (nous représentons, pl. X, fig. 14, l'une de ces coquilles, mesurant 14 mm. 5, et qui peut être l'échantillon représenté par Adanson dans sa figure de gauche), d'autre part un exemplaire de *Gibbula ardens* von Salis, de 12 mm. C'est évidemment cette dernière espèce qui est le véritable « Lonier 2556 », mais la présence d'échantillons de *G. umbilicalis* sous le même numéro, interdit, semble-t-il, de supprimer le nom *G. ardens* pour le remplacer par *G. afra* Gmel. L'habitat sénégalien de cette espèce, *G. ardens,* n'a d'ailleurs pas été confirmé.

Le Livon

Livona pica L. (pl. XI, fig. 1)

1757. *Turbo* 7. Le Livon	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 185; pl. 12, G. VIII, fig. 7.
1758. *Turbo pica*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 763.
1889. *Livona* — L.,	Pilsbry, *in* Tryon's Man., XI, p. 277, pl. 61, fig. 24.
1900. — — —	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 216.

Nous avons retrouvé 6 échantilolns de *Livona pica*, portant pour la plupart des inscriptions : numéros 2546 et 456, qui se retrouvent sur les étiquettes du Livon du Sénégal. Deux des étiquettes étaient pliées dans l'ouverture de l'une des coquilles.

Le plus grand exemplaire mesure 107 mm., c'est-à-dire « quatre pouces » comme l'indique le texte; un autre (pl. XI, fig. 1), de 55 mm., est certainement l'échantillon figuré par Adanson (avec réduction : sa figure n'occupe que 44 mm.), car certains des dessins qui l'ornent se reconnaissent aisément.

Livona pica est une espèce antillaise. Adanson dit que le Livon est « fort commun aux isles de la Magdelaine », mais cet habitat africain n'a pas été confirmé depuis lors.

Le Dalat

Gibbula magus L.

1757. *Trochus* 8. Le Dalat	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 186; pl. 12, G. VIII, fig. 8.
1758. *Trochus magus*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 757.

Nous avons retrouvé 4 échantillons que leurs marques et leurs étiquettes permettent d'identifier avec

certitude comme étant des « Dalat du Sénégal ». Ce sont des *Gibbula magus* L.

Le Dalat fut longtemps considéré par les auteurs comme étant *Gibbula magus*, espèce qui a été trouvée jusqu'aux îles du Cap Vert (Rochebrune, 1881, Matér. faune Cap Vert, p. 272). Mais, en 1891, Dautzenberg (Voy. Mélita, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 51, pl. III, fig. 7) sépare le *Gibbula dalat* (Adanson) Dautz. du *Gibbula magus* L., comme étant de forme plus élevée et ayant la base plus convexe. En 1900 (Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 216), il cite *G. magus* de l'île Branco (Cap Vert) et *G. dalat* du Cap Blanc.

Mais Nobre (1909, Matér. faune malac. poss. port. Afr. occ., Bull. Soc. Port. Sc. nat., III, suppl. 2, p. 45) s'exprime ainsi qu'il suit : « Lamarck (2e éd.), 9, p. 130, considère le Dalat, Adanson, comme identique au *G. magus* et Dautzenberg en fait deux espèces distinctes. Je pense qu'il s'agit d'une seule espèce. Je dois toutefois remarquer que l'exemplaire provenant du C. Vert a la spire assez élevée, mais tous les autres caractères sont complètement semblables à ceux des exemplaires des mers de l'Europe. »

Je ne puis trancher la question de savoir s'il existe dans les parages du Cap Vert une seule espèce, ou deux espèces fort voisines. Mais je puis affirmer que les exemplaires authentiques du Dalat s'identifient beaucoup mieux avec les *Gibbula magus* européens, qu'avec les échantillons rapportés d'Afrique occidentale par la mission Gruvel et étiquetés *G. dalat* (Adans.) Dautz. Remarquons d'ailleurs que, dans son texte, Adanson insiste sur l'aplatissement du Dalat : « sa coquille est... fort aplatie, longue de sept ou huit lignes, et plus large de moitié ».

Le Kachin

Astraea tuber L.

1757. *Trochus* 9. Le Kachin	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 187; pl. 12, G. VIII, fig. 9.
1758. *Trochus Tuber*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 759.
1790. — *pantherinus*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3584 (var. β excl.).
1888. *Astralium tuber*	Tryon, Man. Conch., X, p. 223, pl. 56, fig. 79, 80.

Nous avons retrouvé deux échantillons. L'un, de 28 mm. de haut et 28 de large, est marqué : 2538 bis, Kachin; l'autre, de 18 mm. de haut et 21 mm. de large, porte : 2.538 bis. Deux étiquettes les accompagnaient, confirmant qu'il s'agit du Kachin, hist. nat. du Sénég., pl. 12.

Astraea tuber L. est une espèce des Antilles; son habitat sénégalien n'a pas été confirmé.

Le Gor

Astraea brevispina Lmk.

1757. *Turbo* 10. Le Gor	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 187; pl. 12, G. VIII, fig. 10.
1790. *Trochus pantherinus* var. β	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3584.
1822. — *brevispina*	Lamarck, Anim. s. vert., VII, p. 12.
1888. *Astralium* — Lmk.,	Tryon, Man. Conch., X, p. 222, pl. 52, fig. 12, 13.
1900. — — —	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 214.

Nous avons retrouvé, en compagnie d'une étiquette du *Turbo* 10 Gor, hist. nat. du Sénég., pl. 12, deux coquilles d'*Astraea brevispina* Lmk., dont l'une, de 27 × 21 mm., est marquée : 2538 Gor.

Encore une espèce antillaise qu'Adanson est seul à avoir citée du Sénégal.

Le Dunar

Nerita senegalensis Gmel.

1757. *Nerita*	1. Le Dunar	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 188; pl. 13, G. IX, fig. 1.
? 1781. *Nerita atrata laevis* etc.	(pars)	Chemnitz, Conch. Cab., V, p. 296.
1790. *Nerita senegalensis*		Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3686.
1853. —	*atrata* Chemn.,	Dunker, Ind. Moll. Guin. Inf., p. 15.
1884. —	— —	Tausch, Capv. Conch., Jahrb. d. Malakoz. Ges., XI, p. 186.
1886. —	— —	Nobre, Explor. S. Thome, Bol. Soc. Geogr. Lisboa, 6e s., n° 4, p. 8.
1887. —	— —	Hoyle, List shells W. Africa, Proc. Roy. Phys. Soc., IX, p. 341.
1888. —	*senegalensis* Gmel.,	Tryon, Man. of Conch., X, p. 22; pl. III, fig. 57, 58.
1890. —	— —	Dautzenberg, Réc. abbé Culliéret, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 167.
1891. —	— —	Dautzenberg, Voy. Mélita, Mém. Soc. Zool. Fr. p. 50.
1897. —	*atrata* Chemn.,	Locard, Exp. Travailleur Talisman, I, p. 489.
1900. —	*senegalensis* Gmel.,	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 213.
1907. —	*atrata* Chemn.,	Lamy, Coq. S. Thomé, Bull. Muséum, XIII, p. 150.
1908. —	*senegalensis* Gmel.,	Lamy, Coq. côte occ. Afr., Bull. Muséum, XIV, p. 287.
1909. —	— —	Nobre, F. malac. afric., Bull. Soc. Port. Sc. nat., III, p. 43.
1910. —	— —	Hidalgo, Mem. R. Soc. esp. Hist. nat., I, Mem. 29, Mol. Guinea esp., p. 523.
1910. —	— —	Dautzenberg, Contrib. f. malac. Afr. occ., p. 97.

1912.	*Nerita senegalensis*		Gmel.,	Dautzenberg, Mission Gruvel, Moll. mar., p. 74.
1914.	—	—	—	Tomlin et Shackleford, Mar. moll. S. Thomé, I, J. of Conchol., XIV, p. 256.
1923.	—	—	—	Lamy, Camp. Sylvana, Moll. test., C. R. Congr. Soc. Sav. 1922, Sciences, p. 27.
1924.	—	—	—	Bofill y Poch, Trab. Mus. Cienc. Nat. Barcel., vol. X, n° 2, p. 6.
1927.	—	—	—	Dautzenberg, Contrib. faune Cameroun, Mollusca I, Faune Colon. fr., I, p. 505.

Nous avons retrouvé 19 coquilles de *Nerita senegalensis* Gmel., étiquetées comme étant des Nerita 1 Dunar du Sénégal, et marquées des numéros 2598 et 2.599 qui se retrouvent sur les étiquettes et sur le catalogue manuscrit. Ces échantillons mesurent de 7 à 21 mm., aucun d'entre eux n'atteint donc les dimensions de la coquille figurée (26 mm.).

Le Tadin

Nerita tessellata Gmel.

1757.	*Nerita* 2. Le Tadin			Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 190; pl. 13, G. IX, fig. 2.
1790.	*Nerita tessellata*			Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3685.
1838.	—	—	Gmel.,	Deshayes, Anim. s. vert., 2e éd., VIII, p. 609.
1865.	—	—	—	Reibisch, Moll. Capverd. Ins., Malakoz. Blätt., XII, p. 131.
1886.	—	—	—	Watson, Voy. Challenger, XV, Gasteropoda, p. 133.
1888.	—	—	—	Tryon (*ex parte*), Man. Conchol., X, p. 24; pl. 4, fig. 71 (*tantum*).
1890.	—	—	—	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 213.

Nous avons retrouvé 2 exemplaires de *Nerita tessel-*

lata Gmel. (mesurant 16 mm. et 14 mm.), sans inscriptions, mais accompagnés d'étiquettes du Tadin, hist. nat. du Sénég,, pl. 13.

Nerita tessellata Gmel. est une espèce antillaise. Mais, puisque Reibisch l'a citée des îles du Cap Vert, il y aurait lieu de la rechercher à nouveau au Sénégal.

Le Lagar

Nerita undata L. (pl. XI, fig. 2)

1757. *Nerita* 3. Le Lagar	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 191; pl. 13, G. IX, fig. 3.
1758. *Nerita undata*	Linné, Syst. nat., éd. X, p. 779.
1790. — *promontorii*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3686.

Un seul échantillon du Lagar se trouve dans la collection d'Adanson, et c'est l'exemplaire figuré. Il mesure 27 mm. 8. Il est marqué 2599 (6) et est accompagné de l'étiquette suivante : 2599 (6), Nerita 3 Lagar. Sgl, 5 spir. 30 côte longit., 491. C'est un *Nerita undata* L., espèce indo-pacifique.

Le Selot

Nerita versicolor Gmel. (pl. XI, fig. 3)

1757. *Nerita* 4. Le Selot	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 191; pl. 13, G. IX, fig. 4.
1790. *Nerita versicolor*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3684.
1790. — *tricolor*	Gmelin, *Ibid.*, p. 3686.
1888. — *versicolor* Gmel.,	Tryon, Man. of. Conch., X, p. 25; pl. 4, fig. 78, 79; pl. 5, fig. 80.
1900. — — —	Dautzenberg, Crois. Chazalie, Mém. Soc. Zool. Fr., p. 213.

Nous avons retrouvé 3 coquilles, dont chacune porte le n° 2596. Elles mesurent respectivement : 25 mm.,

25 mm., 21 mm. Nous figurons celle de 21 mm., qui par sa forme et ses dimensions se montre fort semblable à la figure de droite d'Adanson.

Ces trois coquilles sont des *Nerita versicolor* Gmel. Cette espèce vit aux Antilles. Adanson dit l'avoir trouvée, avec le Kiset, aux isles de la Magdelaine. Le catalogue manuscrit la cite du « Cap ver ». Quant aux étiquettes, nous reproduisons ci-après le libellé de deux d'entre elles, pour montrer qu'Adanson y associait les provenances du Sénégal et des Antilles.

1re étiquette. 2.596, Nerita 4. Selot, Sénégal, Saint-Domingue, 490, 4 spires, 20 cote...

2e étiquette. 2.596, Nerite 4. Selot, hist. nat. du Sénég., pl. 13, Nerite 58 C, 4 spires, 20 cotes longitud., les 2 lèvres dentées, 496. St-Doming.

Le Kiset

Nerita Magdalenae Gmel. (pl. XI, fig. 4)

1757. *Nerita* 5. Le Kiset	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 192; pl. 13, G. IX, fig. 5.
1790. *Nerita Magdalenae*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3677.
1855. — *bisecta*	Reeve, Conch. Icon., IX, *Nerita*, pl. VIII, fig. 39.
1888. — — Rve,	Tryon, Man. Conch., X, p. 31; pl. 7, fig. 26.

Le Kiset figuré par Adanson a été retrouvé. Cette coquille mesure 14 mm. (pl. XI, fig. 4); elle est marquée : 2597, et est accompagnée de 3 étiquettes du Kiset n° 2597 du Sénégal.

C'est un jeune individu de l'espèce que Reeve a appelée *Nerita bisecta* (West Africa); il faut reprendre pour cette espèce le nom que Gmelin a donné au Kiset : ***N. Magdalenae.***

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

L'ART

PENDANT L'AGE DU RENNE

PAR

ÉDOUARD PIETTE

Un fort volume in-4° de 112 pages, avec 128 figures dans le texte, 1 portrait hors-texte et 100 planches hors-texte en couleur dessinées par M. J. PILLOY.

Edité chez **MASSON** et C^ie^, 120, boulevard Saint-Germain, Paris

---

Le nom d'Edouard Piette est universellement connu par les fouilles méthodiques que ce regretté préhistorien a entreprises, de 1871 à 1897, dans les grottes préhistoriques les plus importantes des Pyrénées. Les objets d'art et les instruments récoltés au prix de ces longues recherches et donnés par lui au Musée de Saint-Germain, forment une collection d'une valeur scientifique inestimable; elle sera publiée dans une série de volumes dont *L'Art pendant l'âge du Renne* est en quelque sorte la préface.

L'introduction de cet ouvrage est imprimée telle que Piette l'a écrite : l'auteur y expose ses idées sur la classification des assises préhistoriques, ainsi que l'histoire et la critique des principales découvertes dues à ses prédécesseurs; on y trouve de nombreux aperçus fort intéressants sur les conditions climatériques, la faune, l'existence des hommes en ces temps lointains. La mort a empêché E. Piette de rédiger la partie qu'il comptait consacrer à la description générale des grottes pyrénéennes et à l'histoire de l'Art. C'est pour suppléer à cette lacune que ses exécuteurs testamentaires ont donné un court historique de ses fouilles et ont fait réimprimer deux articles sur l'Art publiés précédemment par lui dans l'Anthropologie. Ce texte est complété par des explications détaillées des planches, où Piette a fait connaître les conditions d'âge et de gisement de chaque objet.

L'histoire de l'art préhistorique est des plus captivantes : l'auteur a pu reconstituer avec certitude l'évolution de la sculpture et de la gravure pendant la longue durée de l'âge de la pierre; il a montré que la sculpture, plus conforme à la nature, s'est épanouie jusqu'à un état surprenant de perfection dès les temps les plus reculés de l'humanité; le bas-relief, plus conventionnel, est venu ensuite, et le dessin, terme extrême de l'abaissement graduel des reliefs, est enfin le dernier en date. Cet art, dont nous suivons, grâce à Piette, toute la filiation, a produit de réels chefs-d'œuvre dont la belle expression fait songer à l'époque grecque. Plus tard, dans les temps néolithiques, l'art à son déclin ne s'est plus manifesté que par des œuvres enfantines.

Edouard Piette a fait figurer dans les belles planches en couleur dues à M. J. Pilloy les pièces artistiques les plus remarquables de sa collection, ainsi que des objets d'autres provenances. A côté des sculptures en ivoire ou en bois de renne, des bas-reliefs, des gravures sur os, des dessins sur pierre représentant des animaux, parfois des figures humaines, on y trouve des représentations d'un art symbolique ornemental, ainsi que des outils ornés de motifs gravés.

L'Art pendant l'âge du Renne est l'œuvre la plus importante qui ait paru depuis de longues années dans le domaine de l'ethnographie préhistorique; elle éclaire d'un jour tout nouveau l'histoire primitive de l'Art dont elle nous montre la première éclosion sur notre vieux sol national.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE LIVRAISON

PAGES

Les Mollusques d'Adanson, par E. Fischer-Piette, avec la collaboration de P.-H. Fischer, L. Germain et P. Pallary (*suite*) 197

Le Journal paraît par trimestre

PRIX DE L'ABONNEMENT (PAYABLE D'AVANCE) :

France et Colonies françaises ..... **72** fr.
Etranger ..... **82** fr.

Prix du numéro vendu séparément. { France et Colonies .... **26** fr. / Etranger ..... **30** fr.

Prix de l'Index des volumes I à XX (reçu franco) { France et Colonies ..... **29** fr. / Etranger ..... **33** fr.

Prix de l'Index des volumes XXI à XL (reçu franco) { France et Colonies .... **29** fr. / Etranger ..... **33** fr.

Prix de l'Index des volumes XLI à LXXX (reçu franco) { France et Colonies ..... **60** fr. / Etranger ..... **70** fr.

S'adresser :

Pour les communications scientifiques et pour l'abonnement, *payable d'avance*, à Mme H. Fischer, directrice du Journal, boulevard Saint-Michel, 51, à Paris (5e arr.).